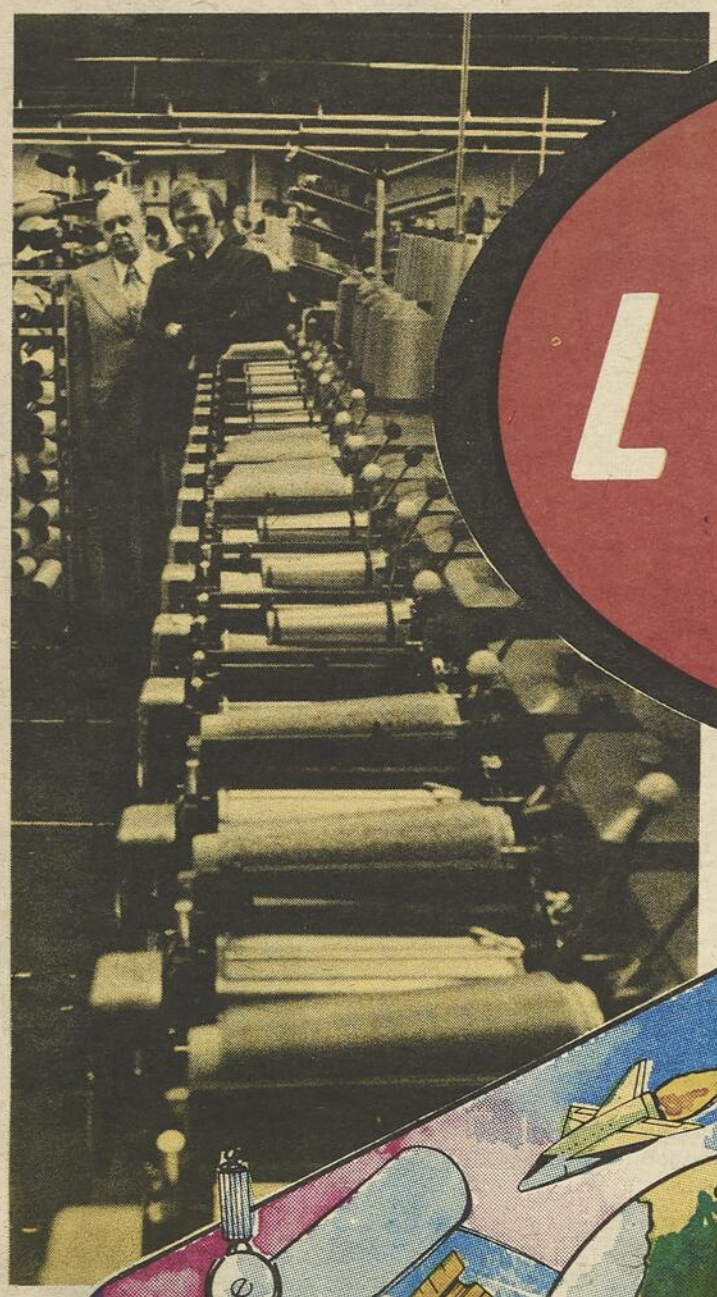
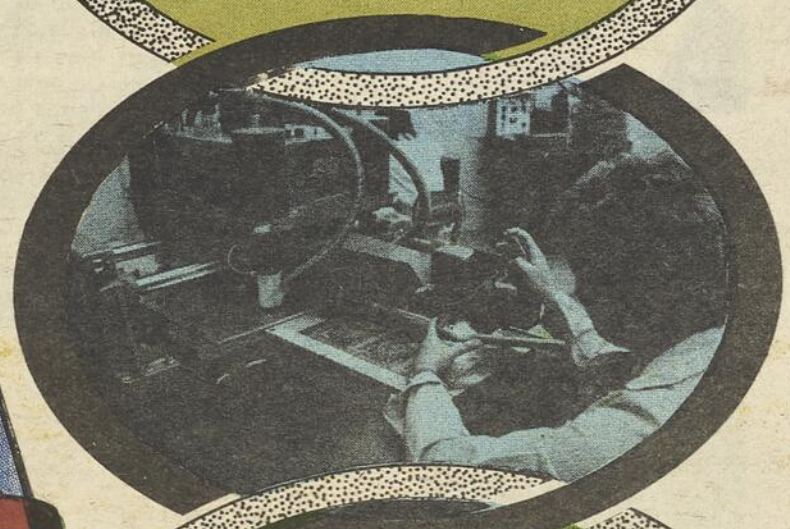


L'économie

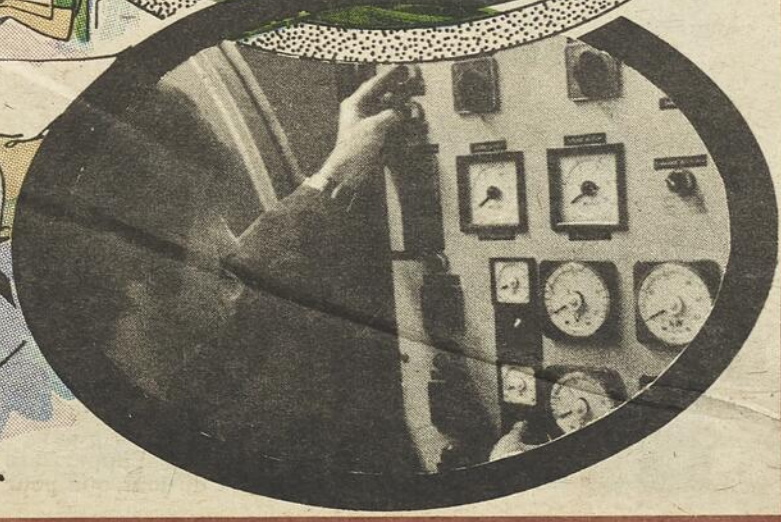
PUBLI-REPORTAGE

La Voix de l'Est

Jeudi, le 19 février 1976

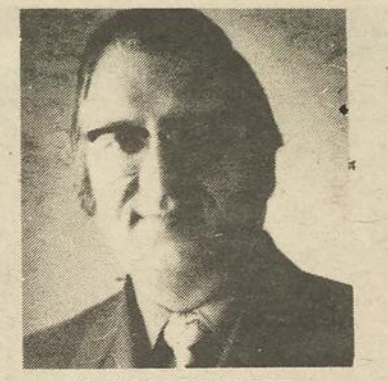




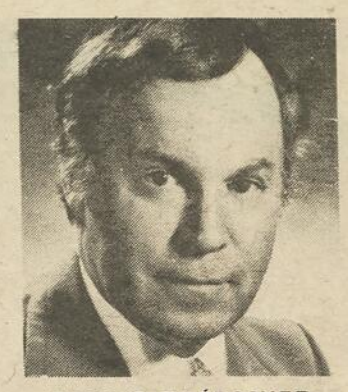




CLAUDE-F. ROBIDOUX
Conseiller 6



GUY COULOMBE
Conseiller 5



PAUL-O. TRÉPANIER
MAIRE



J.-J. BRUCE PAYNE
Conseiller 1



BERNARD TRUDEL
Conseiller 2



ALAIN GUAY
Conseiller 7

Granby, c'est notre ville. Nous sommes chez nous. Dans notre ville, que nous aimons, nous travaillons pour obéir à la loi de Dieu.

Paul-O. Trépanier,
architecte,
maire de Granby



YOLANDE COMEAU
Conseiller 3



GILLES CADORETTE
Conseiller 8



BERNARD BEAUDRY
Conseiller 4

"On attend beaucoup de ceux qui ont beaucoup reçu. Quand dans un avenir incertain, le tribunal de l'Histoire fera le procès de chacun d'entre nous, et jugera si dans le court laps de temps qui nous fut imparti, nous avons su faire face à nos responsabilités politiques, son approbation ou sa condamnation dépendront des réponses que nous pourrons fournir à quatre questions:

"Tout d'abord étions-nous vraiment des hommes courageux, c'est-à-dire assez courageux pour résister non seulement à nos ennemis mais aussi s'il le fallait, à nos amis; assez hardis pour résister aussi bien aux pressions de l'opinion publique qu'à celles des intérêts privés?

"Ensuite étions-nous vraiment des hommes réfléchis, c'est-à-dire capables de percevoir équitablement l'avenir autant que le passé, de reconnaître nos fautes autant que celles des autres; des hommes assez sages pour découvrir leurs erreurs, et assez sincères pour les admettre?

"En troisième lieu, étions-nous vraiment des hommes intègres, des hommes qui jamais ne renièrent les principes auxquels ils croyaient, ou les hommes qui croyaient en eux; des hommes que ni les prébendes, ni l'ambition politique n'ont jamais pu détourner de l'exécution de leur tâche sacrée.

"Enfin, étions-nous vraiment des hommes conscients de leur mission, des hommes qui n'ont jamais hypothéqué leur honneur à un homme ou à un groupe, des hommes affranchis de tout but ou de tout intérêt personnel, et seulement dévoués à la cause du bien public et de l'intérêt national?

"J'espère, avec l'aide de Dieu, que ces mérites seront ceux qui marqueront l'action de notre Gouvernement, au cours des quatre années tumultueuses qui nous attendent. Humblement, je demande à Dieu qu'Il m'aide et qu'Il m'assiste; mais sachant que sur cette terre Sa volonté dépend des hommes, au moment de m'embarquer pour cette nouvelle et solennelle traversée, je vous demande votre appui et vos prières."

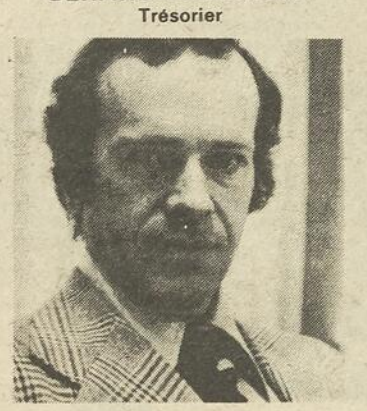
JOHN FITZGERALD KENNEDY



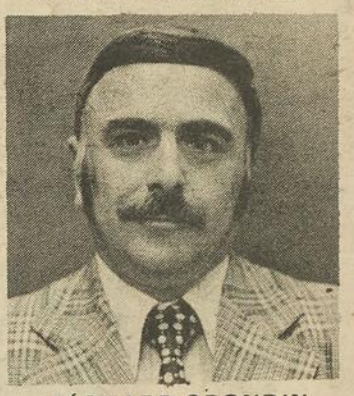
GÉRARD-E. DUMONT
Trésorier



PAUL LABRECQUE
Directeur des relations
extérieures du tourisme de Granby



MAX LORTIE
Surintendant général
Travaux publics



LÉONARD GRONDIN
Gérant Palais des Sports



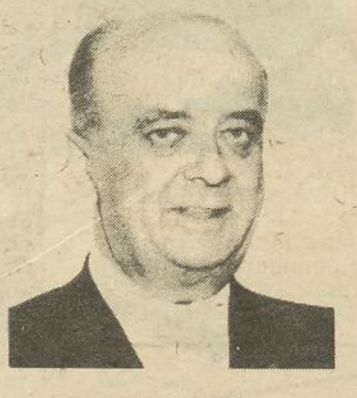
DENIS TURGEON
Service des incendies



JOSEPH COUTURE
Directeur service de police



DONAT BROSSEAU
Gérant-greffier

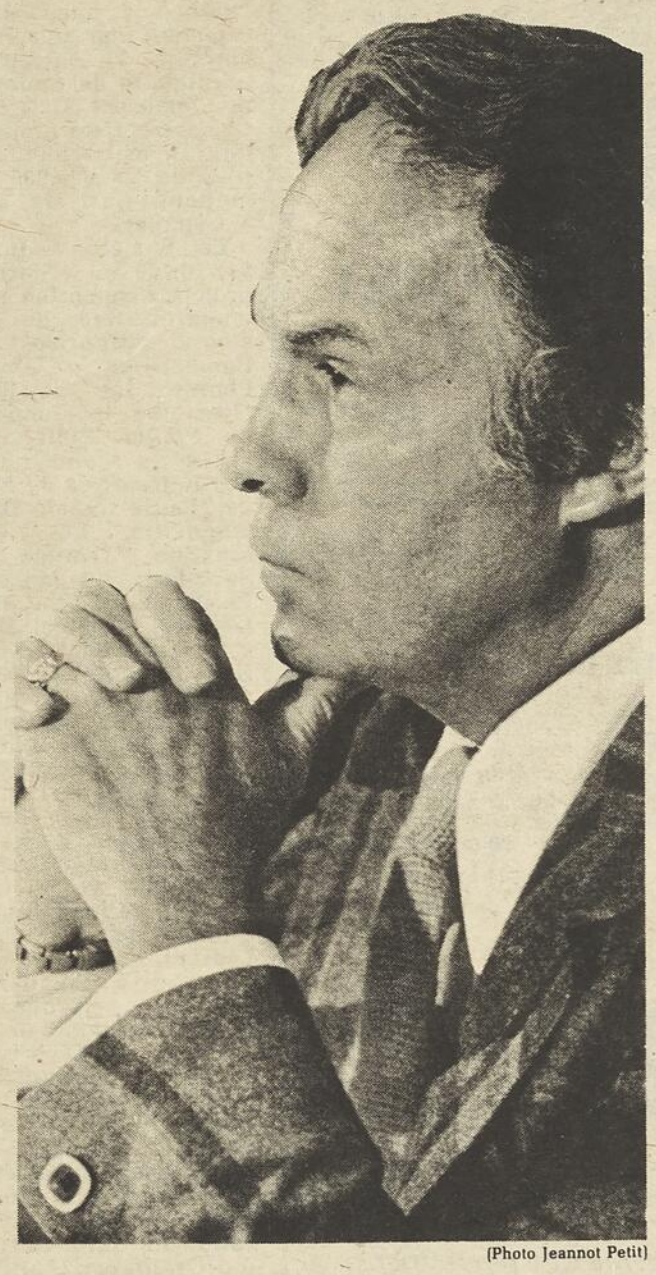


P.-H. BOIVIN
Conseiller industriel



ANDRÉ LALIBERTÉ
Ingénieur et directeur
services techniques

Granby capitale régionale



(Photo Jeannot Petit)

De nouveau, notre quotidien, La Voix de l'Est, publie son cahier annuel sur l'économie.

Il va sans dire que notre ville, capitale régionale, est partie intégrante de l'économie du monde, de l'économie du monde occidental, de l'économie canadienne, de l'économie québécoise, de l'économie régionale.

Nous sommes une partie de l'ensemble. Cet ensemble ne fonctionne pas bien. La conjoncture politique et sociale est modifiée.

Nous sommes de grands consommateurs d'énergie, en particulier de l'énergie provenant des matières non renouvelables, comme le pétrole.

Il nous faut, à chaque jour, des milliers d'objets produits avec des matériaux en voie d'épuisement.

Nous sommes toutefois encore riches en énergie électrique, éternellement renouvelable grâce à nos cours d'eau.

Cependant, nos besoins excéderont bientôt la capacité en énergie électrique de cette richesse.

Nous avons donc des problèmes.

L'inflation gruge rapidement nos économies. Les Granbyens qui ont un revenu fixe voient inoxérablement leur pouvoir d'achat diminuer.

Il est difficile de garder l'optimisme nécessaire au progrès.

Cependant, chez nous, nous sommes privilégiés car nous avons la qualité de la vie, en pleine nature, à deux pas de l'activité commerciale et culturelle d'une grande ville.

J'ai démontré, il y a quelques semaines, que Granby a connu un développement industriel fort intéressant.

Notre investissement industriel dépasse 8 millions de dollars.

Près de 50 industries se sont implantées dans le parc industriel et près de 3000 emplois ont été et seront créés.

Sur l'ensemble du territoire de notre ville, 81 industries ont reçu 16 millions de dollars en subventions pour un investissement total de 61 millions de dollars et la création de plus de 4000 emplois.

Nous dépensons annuellement $100,000. au chapitre du commisariat industriel.

Les retombées économiques de cette activité sont considérables.

En autre, plus de 3000 logements ont été construits depuis 1964 dont plus de 1000 résidences.

La population de la municipalité et du canton a augmenté de 7000 habitants en 10 ans.

Toute cette opération démontre un surplus accumulé de près de $350,000!

Plusieurs villes blâment indûment les gouvernements provinciaux et fédéraux de favoriser indûment Granby. Plusieurs de ces villes ont bénéficié de subventions de plusieurs millions de dollars. Nous n'avons eu aucune aide extérieure pour bâtir notre parc industriel. Nous l'avons conçu et nous l'avons bâti nous-mêmes, avec nos propres ressources. Nous continuerons dans le même sens. Le temps est peut-être venu où nous devrons être plus sélectifs dans le choix des industriels qui désirent implanter une industrie chez nous. C'est une question que j'étudierai avec les conseillers Alain Guay, responsable de la commission industrielle, et Bernard Trudel qui avait cette responsabilité. Ce travail se fera dans les prochaines semaines et nous recommanderons une politique au conseil.

Un rapport de INRS (Institut national de recherches scientifiques), daté de 1973, sur les problèmes de croissance et d'aménagement de la région sud de Montréal conclut:

"Les cinq villes satellites de Montréal, Sorel, St-Hyacinthe, Granby, St-Jean et Valleyfield possèdent plusieurs atouts stratégiques. Elles devraient être désignées zones prioritaires d'industrialisation par l'Etat et bénéficier d'une assistance financière particulière. L'Etat devrait y renforcer le tertiaire public, particulièrement celui de Valleyfield et Granby. On pourrait, par exemple, transporter à Granby le tertiaire desservant les anglophones, notamment les équipements hospitaliers et scolaires.

La réanimation des villes satellites créerait autour de cellesci des bassins d'emploi vigoureux, possédant un rapport emploi/maind'oeuvre avantageux. Avec une voirie régionale adéquate, cela aurait comme conséquence d'accroître l'accessibilité aux réservoirs d'emploi. Chaque partie de la Région Sud serait à moins d'une trentaine de minutes d'un pôle d'emplois.

Les mouvements pendulaires ne seraient plus excessifs et l'émigration ne serait plus une caractéristique dominante des phénomènes démographiques de la Région Sud.

L'émergence des villes satellites comme pôle de croissance dynamique pourrait aussi, en partie, servir de contre-poids à l'expansion suburbaine vers le coeur de la zone agricole à hauts potentiels."

Oui Granby est bien la capitale régionale de notre région de plus de 100,000 habitants.

Nous fournissons les services tertiaires au niveau des professionnels spécialisés et des bureaux des gouvernements provincial et fédéral.

La municipalité a investi une somme de plus de $600,000. afin de regrouper les terrains nécessaires pour la construction du centre administratif régional du gouvernement provincial. Il s'agit d'une construction de plus de 4 millions de dollars. La ville louera le terrain et dans 61 ans, le tout deviendra notre propriété.

Notre député, monsieur Richard Verreault, a accompli un grand travail pour rendre cette réalisation possible. Nous avons aussi collaboré avec les promoteurs de nos trois centres d'achats afin de faciliter leur implantation à Granby. L'activité commerciale de notre ville a augmenté considérablement depuis l'ouverture des Galeries de Granby, ainsi que des autres commerces établis dans le secteur. La ville récolte annuellement au-delà de 1 million de dollars en taxes de toutes sortes grâce à ces commerces. L'activité internationale de la ville de Granby au sein de la Fédération Mondiale des Villes jumelées a des retombées bénéfiques pour nous, au niveau industriel. En effet, l'implantation à Granby de 5 nouvelles industries françaises dépend en partie de la réputation de notre ville et de son commissaire industriel en Europe. Le grand succès qu'a obtenu la visite du maire de notre ville jumelle, Saint-Etienne, monsieur Michel Durafour qui est aussi ministre du Travail du gouvernement français, est là pour démontrer, de façon concrète, les avantages de la coopération entre villes. En résumé, ça va assez bien chez nous et l'adage peut s'appliquer: "Si je me regarde, je me désole, si je me compare, je me console" (droit d'auteur, Donat Brosseau)! Nous continuerons à travailler ferme afin d'accroître le revenu des Granbyens, tout en préservant la qualité de vie que nous connaissons.

En somme, à mon avis, notre ville doit connaître un progrès moyen afin de créer les emplois nécessaires pour garder, chez nous, nos fils et nos filles.

Heureux celui qui peut vivre toute sa vie et mourir dans le milieu où il est né.

Et il faut bien l'admettre, nous sommes nés dans un milieu merveilleux, une plaine agrémentée de montagnes. Notre horizon est accidenté.

J'ai foi en notre avenir, un avenir valable pour nos enfants. Paul-O. Trépanier,
architecte,
maire.



Je suis heureux
du succès des
industriels de
la région et je
me ferai un devoir
de les aider
en tout temps.

RICHARD VERREAULT

DÉPUTÉ DE SHEFFORD

Bureau 438, St-Jean Granby 378-9859

Notre région est en plein essor et nous en sommes heureux



Glendon Brown

Meilleurs voeux de
succès
aux hommes d'affaires
et industriels
de la région

GLENDON BROWN

Député de Brome
à l'Assemblée nationale
du Québec

Nous sommes heureux de participer au développement de notre ville et notre région.

COLLOIDS

OF CANADA LTD. GRANBY, QUE.

Manufacturing Chemists

180, ST-HUBERT Tél.: 378-3951

Notre compagnie est heureuse de participer à l'embellissement de notre région, en produisant des enseignes exclusives et de bon goût pour chaque commerce.

St-ONGE LTÉE NEON & PLASTIQUE

340 est, DENISON Tél.: 372-4303

La SDI injecte plusieurs millions...

La Société de développement industriel du Québec a accordé récemment une aide financière à 22 entreprises impliquant des montants qui totalisent $10,470,100. Ces entreprises projettent des investissements de plus de $37,000,000 permettant ainsi de créer 421 emplois.

La Société a investi $4,176,700 en regard de projets d'expansion et de modernisation de plusieurs entreprises dont Bombardier Limitée, Phentex Inc. de Saint-Hyacinthe, la Compagnie de Papier Rolland Limitée de Mont-Rolland, Les Entreprises de Métal de l'Estrie Inc. de Drummondville, Les Tapis Maxime Limitée de Saint-Jean, les Industries Plastifab Inc. de Saint-Léonard, Tri-Steel Fabricators Limited et Darling Duro Limitée de Montréal, les Manufacturiers de Précision de Beauce Limitée de Saint-Georges, les Industries Provinciales de Saint-Damien, les Aciers Canam Inc. de Boucherville, Garant Inc. de Saint-François, Sani-Marc Inc. de Victoriaville et Folland Enertec Limitée de Ville Saint-Laurent.

En outre, Bombardier Limitée a reçu une aide financière selon le programme qui favorise la fusion ou l'acquisition des moyens de production d'une autre entreprise. Périlac Inc. d'Alma, les Installations Modulaires D.M. Inc. et Pacific Mobile Corporation de Saint-Germain de Grantham, Nutribec Inc. de Québec, Paunard Inc. et Lithographie Internationale Inc. de Montréal ainsi que Welkin Manufacturing Co. Limited de Ville Saint-Laurent se sont vus également accorder une aide selon ce dernier programme totalisant $6,078,400.

D'autre part, la SDI a consenti une aide à la Boulangerie Samson Inc. de Lauzon en vertu du programme qui permet d'accorder une aide aux entreprises qui, bien que rentables, ne peuvent obtenir des fonds du secteur privé à des taux et des conditions favorables.

Par ailleurs, 10 de ces entreprises bénéficieront du dégrèvements fiscaux d'une valeur de $896,924 conformément aux dispositions de la loi 21 favorisant le développement industriel au moyen d'avantages fiscaux.

BOMBARDIER LIMITEE ET MLW-WORTHINGTON

Afin de favoriser le regroupement de Bombardier et MLW-Worthington, la SDI a accordé à Bombardier une aide financière pouvant atteindre $3,652,000. La Société s'engage ainsi à défrayer une partie du coût d'un emprunt à long terme de $18 millions.

De plus, cette aide de la Société a été consentie à cette entreprise québécoise pour des projets d'expansion de l'usine montréalaise MLW et de celle de La Pocatière de Bombardier. En outre, des sommes d'argent seront injectées dans le fonds de roulement.

Bombardier Limitée bénéficiera d'avantages fiscaux estimés à $481,700 selon la loi 21, qui favorise le développement industriel par de telles mesures.

SAINT-HYACINTHE

Phentex Inc. de Saint-Hyacinthe a accepté une offre d'aide financière de la SDI représentant la prise en charge d'une partie du coût d'un emprunt jusqu'à concurrence de $567,000.

Ce fabricant de filés synthétiques investira plus de $3,100,000 pour son expansion. Conformément aux dispositions de la loi 21 favorisant le développement industriel au moyen d'avantages fiscaux, Phentex Inc. bénéficie d'un montant de $111,600. Ce projet permettra de créer 67 emplois.

MONT-ROLLAND

La Compagnie de Papier Rolland Limitée de Mont-Rolland investira plus de $3,700,000 pour son expansion.

La SDI contribuera au développement de cette entreprise du Québec en s'engageant à défrayer une partie du coût d'un emprunt pour un montant maximum de $760,200. Ce projet permettra de créer 41 emplois. En outre, des avantages fiscaux estimés à $124,402 ont été accordés à cette entreprise.

DRUMMONDVILLE

Les Entreprises de Métal de l'Estrie Inc. de Drummondville a accepté une offre d'aide financière de la SDI consistant en un prêt au taux du marché de $300,000 ainsi que la prise en charge par la Société d'une partie du coût d'un emprunt jusqu'à concurrence de $46,200.

L'expansion de ce fabricant de foyers et poêles à bois nécessite un investissement supérieur à $550,000 et permettra de créer 23 emplois.

SAINT-JEAN

L'entreprise "Les Tapis Maxime Limitée" de Saint-Jean a accepté une offre d'aide financière de la SDI représentant la prise en charge d'une partie du coût d'un emprunt pour un montant maximum de $17,500.

L'implantation de ce fabricant de tapis entraînera un investissement de plus de $140,000. Ce projet permettra de créer 24 emplois.

SAINT-GEORGES

Les Manufacturiers de Précision de Beauce Limitée, entreprise spécialisée dans la fabrication d'essieux de remorques, investira un montant supplémentaire de $210,000 dans un projet d'expansion en cours.

La SDI aidera de nouveau cette firme en lui consentant un prêt au taux du marché de $94,500 ainsi qu'en s'engageant à défrayer une partie du coût d'un emprunt pour un montant maximum de $19,500. Egalement, $4,584 sont accordés à cette firme sous forme d'avantages fiscaux selon la loi 21.

BOUCHERVILLE

Les Aciers Canam Inc., entreprise déjà implantée à Saint-Gédéon projette de s'installer dans le parc industriel de Boucherville en y investissant $1,300,000.

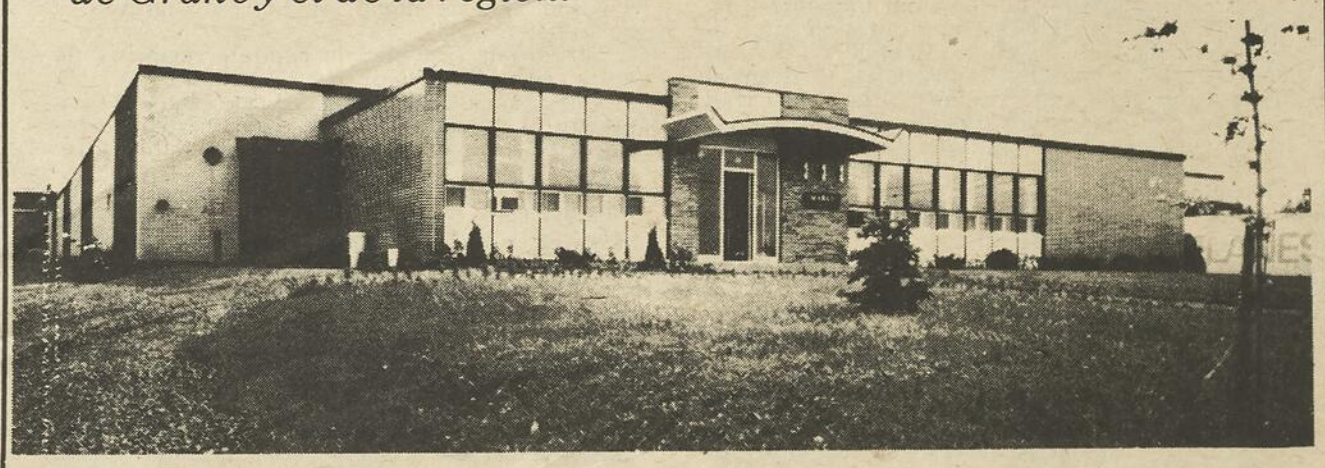
La SDI aidera ce manufacturier de poutrelles d'acier en s'engageant à défrayer une partie du coût d'un emprunt jusqu'à concurrence de $315,900. Ce projet permettra de créer 25 emplois. De plus, des avantages fiscaux d'une valeur de $44,406 seront accordés à cette firme en vertu de la loi 21.

VICTORIAVILLE

Sani-Marc Inc. de Victoriaville a accepté une offre d'aide financière de la SDI représentant la prise en charge d'une partie du coût d'un emprunt pour un montant maximum de $30,400.

Avec un investissement de près de $400,000, ce fabricant de produits chimiques nettoyants et désinfectants pourra réaliser son projet d'expansion. Huit emplois seront ainsi créés. De plus, Sani-Marc Inc. bénéficie de $23,172 en avantages fiscaux selon les dispositions de la loi 21.

Il nous est agréable de coopérer au développement commercial et industriel de Granby et de la région.



CELANESE CANADA FABRICS LIMITED

540, RUE EDOUARD
GRANBY, QUÉ.

M. Raynald Giroux
nouveau directeur général à la COOP

En 1973, à la suite de sa décision d'abandonner son poste de directeur général à la fin de la présente année fiscale, Monsieur Philippe Pariseault avait recommandé au Conseil d'Administration la promotion de Monsieur Giroux, tenant compte de ses qualités personnelles et de sa longue expérience dans l'entreprise: "Monsieur Giroux est un homme compétent, loyal et apte à prendre la direction de l'entreprise avec l'équipe qu'ensemble nous avons rajeunie au cours des dernières années."

Aujourd'hui l'assemblée a confirmé l'engagement de Monsieur Raynald Giroux à la direction générale de la Coopérative.

Monsieur Raynald Giroux est né à Coteau Station dans le comté de Soulanges en 1923.

Après avoir obtenu un baccalauréat en sciences agricoles de l'Institut Agricole d'Oka en 1947, il paracheva des études complémentaires en technique laitière à l'Institut de St-Hyacinthe — en économie, administration et coopération à l'Université du Wisconsin et en administration pour les chefs d'entreprise à l'Ecole des Hautes



M. Raynald Giroux

Etudes Commerciales de Montréal.

Depuis 1948, les activités professionnelles de Monsieur Giroux se sont exercées dans l'industrie laitière. Après avoir débuté à l'emploi de Vermette et Fils à titre de directeur technique et propagandiste, il devient surintendant de la production pour Lactancia Ltée à Victoriaville.

En 1954, il arrive à la Coopérative Agricole de Granby comme chef de l'usine de Bon-Conseil. Il devient par la suite gérant de la production et jusqu'à ce jour détient le poste de directeur de la division du lait industriel, ce qui implique la responsabilité des services suivants: production — contrôle technique et recherches — achats — transport — service de l'équipement laitier.

De plus il est administrateur de Québec-lait Inc., et du Conseil de l'Industrie Laitière du Canada. Il est membre du Comité consultatif de la Régie des Marchés Agricoles du Québec (industrie laitière) et du Comité de rationalisation de la production du lait (M.A.Q.), vice-président du Conseil de l'Industrie Laitière du Québec, président du Secteur du lait industriel et du Comité de Protection de l'environnement (Conseil National de l'Industrie Laitière du Canada). Monsieur Raynald Giroux est président-fondateur, premier président et administrateur de "Les Placements Gestoc Inc."

Monsieur Giroux participe aussi activement à la vie professionnelle de son milieu. Il a été président régional de la Corporation des Agronomes, président de l'association des technologistes agricoles et de l'association des fabricants de poudre de lait du Canada et actuellement il est membre de ces trois organisme. De plus il fait par ti e du Club Richelieu, de la Chambre de Commerce, des associations de Parents et des Professionnels de Granby, etc.

Le nouveau directeur général de la coopérative de Granby apporte à la direction une longue expérience et une connaissance approfondie du milieu.

VOYAGES D'AFFAIRES

TORONTO
WINNIPEG
VANCOUVER
LES MARITIMES
BOSTON
CHICAGO
WASHINGTON

PARTOUT DANS LE MONDE...

Vous avez une affaire à régler...
Vous devez partir à peu d'avis près...
NOUS POUVONS VOUS AIDER...

DEMANDEZ À VOTRE SECRÉTAIRE
de nous appeler à 372-3624

Voyages Granby

94, PRINCIPALE, GRANBY
TÉL: 372-3624

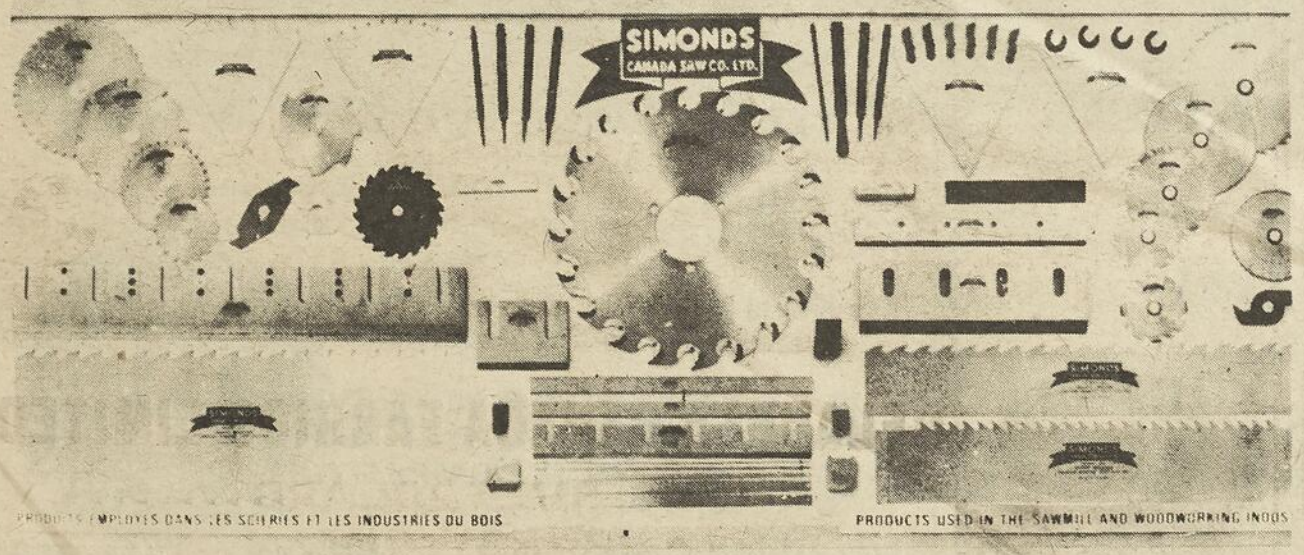
Permis provincial No 75-01-50072

SIMONDS

SIMONDS CUTTING TOOLS
Wallace Murray Canada Limited
80 Simonds Avenue
Granby, Quebec, Canada J2G 7Z2
Tel: (514) 378-3931
Telex 05-832512

WallaceMurray





PRODUITS EMPLOYÉS DANS LES SCIERIES ET LES INDUSTRIES DU BOIS

PRODUCTS USED IN THE SAWMILL AND WOODWORKING INDUS

MANUFACTURIERS DE
SCIES — LIMES
MEULES D'EMERI
COUTEAUX À MACHINES

Le régime enrégistré d'épargne retraite; Quoi? Pour qui? Pourquoi?

L'argent que nous investissons en vue de notre retraite est le plus important de tous. Un régime enregistré d'épargne retraite est un moyen par lequel vous pouvez économiser en vue de votre retraite et également réduire vos impôts.

Vous devez vous rappeler que les contributions à un régime enregistré d'épargne retraite sont déductibles de votre revenu alors que votre taux d'impôt est élevé et qu'à votre retraite, votre revenu étant moins élevé, votre taux d'imposition sera réduit. Pendant tout ce temps, votre argent rapportera un revenu qui doit être réinvesti dans le plan et ne sera pas assujetti à l'impôt pas plus que ne le seront les gains sur le capital que vous pourrez obtenir dans un tel régime.

Pour adhérer à un régime enregistré d'épargne retraite, vous devez signer un contrat avec une ou plusieurs des institutions suivantes:
— Une Compagnie de fiducie
— Une Compagnie d'assurances
— Une Banque
— Une Caisse Populaire
— Une Compagnie de Fonds Mutuels

Vous pouvez choisir une ou plusieurs des options suivantes:
—Un régime enregistré d'èpargne retraite, avec une Compagnie de Fiducie, d'Assurances ou de Fonds Mutuels;

—Une police d'assurance-vie avec une valeur de rachat ou un contrat de rente;

—Un portefeuille d'investissement admissible qui sera administré par vous-même ou par d'autres (Compagnie de Fiducie).

Dans chacun de ces cas, l'institution contactée s'occupera de faire approuver et enregistrer votre régime enregistré d'épargne retraite par les différents gouvernements. Vous pouvez avoir plusieurs plans et vous servir de ces alternatives dans différentes institutions.

Toutefois, vos contributions à un ou des régimes enregistrés d'épargne retraite ne doivent pas dépasser le maximum permis par la loi de l'impôt. Si vous n'avez aucun autre fonds de pension avec votre employeur, exclusion faite du Régime des Rentes du Québec ou du Canada, vous pouvez contribuer 20% de votre revenu gagné avec un maximum de $4,000.00.

Si vous participez à un fonds de pension chez votre employeur, le total combiné de vos contributions à ce régime de rentes et à votre régime enregistré d'épargne retraite ne doivent pas dépasser 20% de votre revenu gagné ou $2,500.00 maximum.

Par revenu gagné, nous entendons salaires, honoraires, pensions, commissions, revenus de commerce, loyers, et autres revenus spécifiquement définis dans la loi de l'impôt, mais non le revenu de placements tel que dividendes, intérêts et autres.

Vous pouvez participer à un régime enregistré d'épargne retraite à n'importe quel âge (jusqu'à votre 71ième anniversaire de naissance), il serait bon de commencer le plus tôt possible.

Avant de décider du montant de votre contribution dans le régime enregistré d'épargne retraite chaque année, vous devez connaître votre revenu gagné. Dépendant de votre âge et des circonstances, vous vous devez de garder certaines sommes en cas de besoins urgents. La différence qu'il y aurait au-dessus de vos besoins normaux peut être investie dans un régime enregistré d'épargne retraite dans les limites acceptables. Rappelez-vous que tous nous visons un jour à nous retirer et que vous aurez alors besoin de chaque dollar de votre revenu à la retraite.

Dans les différentes institutions, vous obtiendrez différentes modalités de versements. Dans la majorité des cas, un versement initial minimum de base vous sera demandé et les autres versements seront laissés à votre discrétion; dans d'autres cas, vous pourrez investir une somme modique par versements mensuels consécutifs. Dans d'autres cas, vous pourrez prendre une obligation d'investir une somme à tous les mois par contrat.

Vous devez vous rappeler que vous avez jusqu'à 60 jours (fin de février) pour contribuer à un régime enregistré d'épargne retraite et déduire ces contributions de votre revenu imposable de l'année précédente (i.e. des contributions faites à un plan d'ici le 29 février 1976 sont déductibles de votre impôt 1975). Dans les différentes institutions qui vous offrent un régime enregistré d'épargne retraite, vous avez un choix de différents plans.

Les plus répandus sont:
— Le plan à rendement variable (actions)
— Le plan à rendement fixe (obligations et hypothèques)
— Le plan garanti (épargne)

Plan à rendement variable

Les contributions à ce plan sont investies sur actions ordinaires et privilégiées d'entreprises stables et bien connues au Canada et aux Etats-Unis. Pour une meilleure rentabilité, la période d'investissement ne devrait pas être inférieure à 5 ans.

Plan à rendement fixe

Les contributions à ce plan sont investies dans des obligations, débentures municipales et scolaires, corporatives et sur prêts hypothécaires. Ce plan assure une plus grande sécurité.

Plan garanti

Les fonds de ce genre de plan sont généralement investis sur dépôts à terme ou certificats de placement garanti dans les Compagnies de Fiducie ou Banques. Le paiement du capital et des intérêts en est entièrement garanti par l'institution qui offre ce genre de plan.

Lorsque vous considérez participer au régime enregistré d'épargne retraite, il est bon de contacter plusieurs institutions pour connaître leurs différents plans. Il est également bon de répartir vos contributions dans les différents plans.

Normalement, toute Compagnie qui offre différents plans, permet le transfert des fonds d'un plan à l'autre. Le contribuable en suivant l'évolution du marché financier peut donc se prévaloir de cette possibilité de transférer ses fonds afin d'obtenir le meilleur rendement possible.

Dispositions de la loi vis-à-vis les régimes enregistrés d'épargnes retraites

Un régime pourra être enregistré si:.
—les fondsiversés au régime serviront à acheter une rente viagère;

→

AMASSEZ VOTRE MAGOT AUX FRAIS DE L'IMPÔT!

DATE LIMITE: 29 FÉVRIER 1976

POUR RÉDUIRE DE VOTRE IMPÔT 1975

PAR UN PLAN D'ÉPARGNE-RETRAITE DES

Fiduciaires

243, PRINCIPALE GRANBY

372-2500

Le "trust" de la Banque d'Épargne

LE PLUS IMPORTANT VENDEUR INDUSTRIEL DANS LA RÉGION



MF
Massey Ferguson

Force de 6,500 lb, moteur à essence de 63 forces ou diesel de 61 forces, Mâts de 10', 14, 21.5, et 32 pieds, Chariots de fourches 48" ou 60".

ELEVATEUR À FOURCHE MF 6500

- VENTE
- LOCATION
- ENTRETIEN

Bélier mécanique, tracto-chargeur, rétro-excavateur, élévateur à fourche, boyaux hydrauliques de toutes sortes.

R. VIENS ÉQUIPEMENT Inc.

PRIX COMPÉTITIFS

Département de pièces et service ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

822, PRINCIPALE GRANBY 378-9891

Le régime enrégistré d'épargne retraite (suite)

—l'achat de la rente peut être différée mais elle doit être acquise et les prestations doivent commencer à être versée avant que le contribuable n'atteigne son 71ième anniversaire de naissance;

—toutes contributions dans les limites autorisées versées à un régime enregistré d'épargne sont déductibles pour fins d'impôt et si un contribuable retire ses fonds du régime, celui-ci est automatiquement annulé. Le montant total retiré par le contribuable sera alors considéré comme un revenu pour l'année courante et le contribuable ne peut bénéficier des dispositions relatives à l'étalement sur les années subséquentes.

—advenant le décès du contribuable avant l'échéance du régime enregistré d'épargne retraite, le montant total du régime sera versé à l'héritier bénéficiaire et celui-ci devra le considérer comme un revenu gagné au cours de l'année. Toutefois, il pourra se prévaloir des dispositions relatives à l'étalement des années subséquentes.

—lorsque c'est le conjoint qui en devient bénéficiaire, celui-ci pourra différer le montant de l'impôt en transférant le montant total ou une partie de celui-ci à un régime enregistré d'épargne retraite en son nom. Le transfert devra être fait dans l'année ou dans les 60 jours suivant la fin de l'année.

—un contribuable qui désire emprunter de l'argent pour contribuer à un régime enregistré d'épargne retraite peut le faire et de plus, la loi de l'impôt lui permet de déduire de son revenu imposable de l'année en cause, l'intérêt versé au cours de l'année civile sur ce prêt. Par contre, un contribuable ne peut contracter un prêt sur la garantie de son régime d'épargne retraite.

Choix de rente

Tel que défini dans la loi de l'impôt sur le revenu, un régime enregistré d'épargne retraite doit servir à acheter une rente viagère pour être admissible aux déductions d'impôt. Une rente viagère est un contrat assurant une protection monétaire pour toutes les années à vivre. Ce genre de rente est émis par une Compagnie d'Assurances sur réception de la somme accumulée dans le plan d'épargne retraite.

Cette rente viagère peut aussi être garantie pour un nombre d'année ne dépassant pas 15 ans. C'est-à-dire que même si le rentier décède avant la fin de la période garantie, la Compagnie d'Assurances continue le paiement de la rente aux bénéficiaires désignés jusqu'à la fin de cette période garantie.

Les Compagnies d'Assurances offrent divers types de rente:

La rente réversible ou conjointe

Comme dans le cas précédent, la Compagnie effectuera les versements non pas seulement sur la vie du rentier, mais aussi après son décès, à son épouse. Pour la durée de la vie de celle-ci. Cette rente est plus dispendieuse que la rente sur la vie du rentier seulement. Par contre, combiné au fonds de pension de vieillesse ou revenu de placement et à une police d'assurance-vie, ce type de contrat présente l'avantage d'assurer plus de sécurité au couple à la retraite.

La rente fixe

La Compagnie peut garantir un montant de rente fixe lorsqu'elle investit dans un placement comportant peu de risques, les sommes qui lui sont versées par le rentier.

La rente variable

Contrairement à la rente fixe, les prestations périodiques ne sont pas déterminées à l'avance. Les Compagnies d'assurances varieront ces prestations en fonction du rendement du portefeuille constitué à même les sommes versées pour acquérir la rente. Si le rendement est élevé, le montant de la rente le sera également. S'il diminue, il en sera de même pour les prestations. Le contribuable doit alors s'assurer que le contrat stipule un montant minimum de prestations mensuelles, afin de se protéger.

Coût d'une rente viagère

Ce coût variera selon le type de plan choisi, l'âge à compter duquel la rente commencera à être versée et le sexe du rentier.

Une rente sur la vie du rentier, avec versements garantis pendant une période déterminée ou celle pour la vie du dernier vivant des conjoints, coûtera plus cher qu'une rente sur la vie du rentier seulement. De même une rente qui commencera à être versée à l'âge de 50 ans, coûtera plus cher qu'une autre qui commencera à être versée à 60 ans. A 50 ans, la probabilité de vie est plus longue. Pour la même raison le coût d'une rente est plus élevé pour une femme que pour un homme du même âge.

En résumé:

—le régime enregistré d'épargne retraite sert à économiser de l'argent et à réduire vos impôts;

—les contributions et les revenus doivent servir, à l'âge de la retraite, à acheter une rente viagère.

—lorsque vous décidez de participer à un tel régime, vous devez vous informer auprès de différentes Compagnies, pour connaître les modalités de leurs plans.

—vous devez vous renseigner sur les frais d'administration et commissions que vous pourriez être appelé à payer et sur les possibilités de transfert des différents plans offerts.

—vous devez lire attentivement le contrat pour ne pas être lié à des obligations ou pour un laps de temps que vous ne désirez pas.

—enfin, connaître tout de plusieurs plans pour ensuite faire un choix judicieux d'une institution qui pourra réellement satisfaire vos besoins.

Michel Brasseur
Directeur Fiduciaires
de la Cité et du
District de Montréal Ltée
Succursale Granby.

Westinghouse Canada Limitée à Granby



Un grand choix de luminaires et autres fixtures est dessiné et produit à Granby pour atteindre les besoins de l'éclairage commercial et industriel à travers le pays.

- ÉQUIPEMENT POUR L'ÉCLAIRAGE INDUSTRIEL — pour rencontrer les besoins de manufactures et édifices.
- SYSTEMES D'ÉCLAIRAGE — pour chemins de fer, voie fluviale.
- BALLAST - POUR LAMPES de décharge de haute intensité.
- L'ÉCLAIRAGE D'AÉROPORTS — pistes d'envol et d'atterrissage, système d'indication pour pilotes
- PROJECTEURS — pour plusieurs applications incluant terrains de stationnement, sports, aussi arénas.
- ÉCLAIRAGE PUBLIC — les luminaires bien conçus aux lignes simples et modernes donnant un éclairage uniforme et efficace pouvant utiliser des lampes à décharge de haute intensité.

WESTINGHOUSE CANADA LIMITÉE

DIVISION DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEURE, GRANBY, QUÉ.

Bénéfices pétroliers

NEW YORK AP — La faiblesse de la demande de produits pétroliers ainsi que la hausse des coûts sont responsables de la chute de 17.5 pour cent des bénéfices de la société Exxon en 1975, a indiqué la plus grande entreprise industrielle du monde.

Les bénéfices d'Exxon se sont élevés l'an dernier à $2.5 milliards, contre $3.03 milliards en 1974, lorsque les grandes sociétés internationales avaient tiré partie du relèvement des prix du pétrole consécutif à l'embargo.

Selon Exxon, ses ventes mondiales de produits pétroliers ont baissé de 10 pour cent en raison de la moindre activité industrielle consécutive à la récession, et des nouveaux efforts de conservation de l'énergie entrepris par les consommateurs.

Les bénéfices enregistrés en 1975 restent toutefois bien supérieurs à ceux des années précédant l'embargo de la fin 1973, en dépit de l'inflation et de nouvelles méthodes comptables rendant toute comparaison délicate. En 1972, les bénéfices de la société s'étaient élevés à $1.53 milliard. Ils avaient été de $2.44 milliards en 1973.

Pour Shell, qui vient au huitième rang des plus grandes entreprises mondiales, la suspension de la provision pour épuisement de ressources a constitué le principal facteur expliquant la chute de 17 pour cent de ses bénéfices l'an dernier: $620.5 millions en 1974, contre $5.148 milliards en 1975.

"Outre le relèvement de la contribution fiscale, a indiqué le président, M. Harry Bridges, beaucoup de facteurs qui ont influé sur les résultats de 1974 — inflation persistante, faiblesse de la conjoncture économique — ont également joué un rôle en 1975".

Les banques: le pouvoir de décision est décentralisé

Contrairement à ce que l'on pense généralement en certains milieux, le pouvoir d'une banque à charte de rendre des décisions n'est pas concentré à son siège social, mais est largement distribué à travers son réseau de succursales, affirme l'Association des banquiers canadiens (ABC).

Seules les décisions portant sur des prêts de la catégorie de plusieurs millions de dollars sont centralisées, et cette catégorie ne compte que pour un dixième d'un pour cent de tous les prêts individuels.

Cela signifie que les décisions se rapportant à la grande majorité des prêts sont prises à la succursale locale ou au bureau régional, déclare l'ABC dans une nouvelle brochure intitulée Renseignements sur la révision. Ce fascicule fait partie d'une série de publications que fait paraître l'Association en prévision de la révision de la Loi sur les banques, le statut fédéral en vertu duquel fonctionnent les banques à charte. Cette révision aura lieu en 1977.

La brochure souligne que parce que le siège social d'une banque est habituellement situé dans un grand centre, "il est né un mythe selon lequel les banques ont l'habitude de réunir les épargnes d'une région donnée pour les transmettre ailleurs au profit d'une autre région". On a eu l'impression notamment que les épargnes de l'Ouest étaient fréquemment employés au bénéfice de l'industrie du Québec et de l'Ontario.

En 1975, la Banque du Canada a entrepris de recueillir et de publier des statistiques provinciales sur l'actif et le passif de banques, et bien que la cueillette de chiffres précis et absolus soit une chose difficile, l'ABC note qu'il est maintenant clair que "toutes les régions du Canada sont servies adéquatement."

Les 10 banques à charte actuelles possèdent, ensemble, plus de 7,000 succursales disséminées dans plus de 2,000 villes, villages ou localités.

"Les Canadiens ont peut-être tendance à prendre pour acquis le système des succursales, mais il n'en demeure pas moins que ce système fournit des bénéfices uniques en ce qui concerne l'efficacité, l'économie et le service."

"L'histoire nous prouve qu'il fut une source d'argent et de services financiers essentiels aux communautés nouvelles qui surgissaient au fur et à mesure que les frontières s'éloignaient vers l'Ouest. Il continue d'accomplir les mêmes fonctions aujourd'hui faisant en sorte que les fonds sont déplacés des régions qui connaissent un bon développement économique vers les endroits qui ont besoin de financement pour maintenir leur croissance."

VELAN OUVRE UNE NOUVELLE USINE DE VALVES



PERSONNEL-CLÉ

—•—

Gérant de l'usine
M. Gary Cuthill

Gérant de la production
M. John Horil

Méthodes et outillage
M. Les Culham

Surintendant de l'usine
M. Adrian Van Doorn

Planification
M. John Windsor

Mécanique
M. Jean-Paul Beala

A cause de la demande toujours croissante des valves Velan, de nouvelles facilités ont été acquises pour l'usine de Granby de valves en acier — 3" jusqu'à 30".

La nouvelle usine no. 4 située à Granby dans le Québec à 40 milles au sud-est de Montréal, est pourvue de 65,000 pieds carrés d'espace et sera en opération dès février de cette année.

La nouvelle usine de Granby permettra à Velan de faire une plus grande production et d'assurer un meilleur service de livraison à sa clientèle.

L'usine de Granby ouvrira en février

Adresse
VELAN ENGINEERING LTD.,
Division des valves en acier
1010, rue Cowie,
Granby, Québec J2J 1E7

Téléphones
(514) 378-2305
Ligne directe de Montréal
sans frais
pour distances seulement
866-8291

Télex: 610-421-3673
TWX: 0120172

VELAN ENGINEERING COMPANIES

VELAN ENGINEERING LTD., 2125 Ward Avenue, MONTREAL, QUEBEC H4M 1T6 CANADA (Steam Traps & Small Valves)	VELAN ENGINEERING LTD., 6265 Cote de Liesse Road, MONTREAL, QUEBEC H4M 1T6 CANADA (Large Forged Steel Valves)	VELAN ENGINEERING LTD., 1010 Cowie Street, GRANBY, QUEBEC J2J 1E7 CANADA (Large Cast Steel Valves)
VELAN VALVE CORPORATION, Beekmantown Road, PLATTSBURGH, N.Y. 12901 U.S.A.	VELAN ENGINEERING CO. LTD., 308 Melton Road, LEICESTER LE4 7SS, ENGLAND	SOCIÉTÉ VELAN-RATEAU, 141, rue Rateau, 93123 La Courneuve, PARIS, FRANCE

communications

Un outil indispensable pour le développement économique d'une région. Et il va sans dire que le moyen de se déplacer le plus rapide est l'avion.

Nous sommes convaincus de ce besoin. Et c'est la raison pour laquelle nous avons présenté, il y a quelque temps, une requête auprès de la Commission canadienne des transports aériens pour un permis de vols nolisés. Nous espérons recevoir ce permis sous peu, et dès lors offrir un service de vols nolisés domestiques et transfrontaliers.

Nous sommes déjà, depuis 1973, une école de pilotage qui offre toute la gamme des cours, du brevet de pilote privé à l'annotation bimoteur I.F.R.

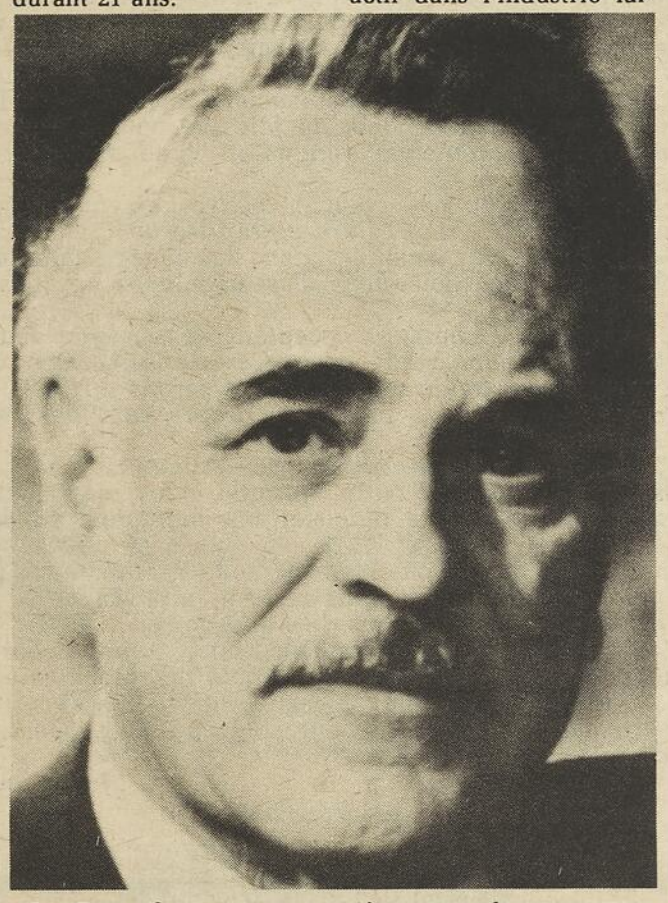
Et c'est ainsi que nous participons aussi au développement régional.

air bromont limitée
Aéroport régional Bromont / Cowansville
BROMONT, Québec
(514) 534-2320

Nouvelle orientation de la carrière de M. Philippe Pariseault

Monsieur Philippe Pariseault annonce sa retraite comme directeur général de la C.A.G.

En 1973, Monsieur Pariseault avait pressenti le Conseil de son désir de quitter le poste de directeur général à la fin de la présente année fiscale, après l'avoir occupé durant 21 ans.



Le Conseil tout en acceptant cette décision a ratifié aujourd'hui l'entente par laquelle il demeure aviseur spécial de la Coopérative, président et directeur général de Québec-Lait Inc., filiale de la C.A.G. société récente qui oeuvre dans les secteurs du lait nature, crème glacée et autres produits frais.

Né le 11 mars 1915 à Québec, Monsieur Philippe Pariseault, B.A., L.Sc.A. est un gradué de l'Université d'Ottawa et de Montréal. Il a aussi parachevé des études post-universitaires en industrie laitière.

Depuis 1941, il est très actif dans l'industrie laitière canadienne. D'abord en tant que directeur technique et directeur général de Laurentide Dairy Products Corp., puis en 1956 comme directeur général de la Coopérative Agricole de Granby, jusqu'à ce jour.

Il est directeur de la division d'industrie laitière de la Coopérative Fédérée de Québec.

L'ensemble de ces entreprises transforme 85% du lait produit au Québec avec un chiffre d'affaires de $450 millions.

Il occupe présentement plusieurs postes d'administration: vice-président de Sino-Canadian Dairy Co. Ltd., Taipei, Taiwan, administrateur de David Lord Ltée — Legrade Inc — Quebec Poultry Inc — La Société Générale de Financement — Conseil National de l'industrie laitière du Canada dont il est aussi l'ex-président. Membre de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec, il est de plus président des Centres Agricoles du Québec et du comité d'aviseurs de la Commission Canadienne du Lait.

Ses fonctions l'ont amené à voyager de par le monde: au Moyen et Extrême-Orient, en Afrique, en Europe, en Amérique Centrale, en Amérique du Sud et aux Antilles, aussi aux Etats-Unis, en Inde et en Russie.

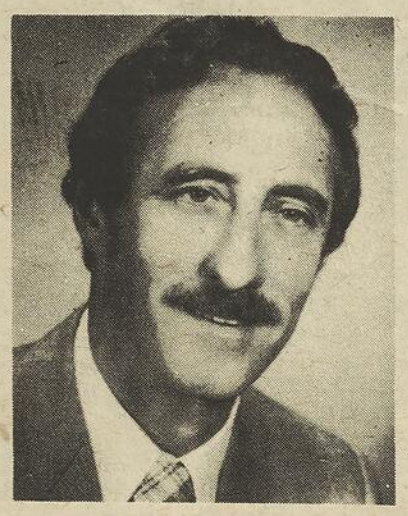
A plusieurs reprises il a été invité par le ministère de l'Industrie et du Commerce canadien à faire partie de missions commerciales dans différents pays d'Europe, en Afrique du Nord et en Russie.

Il fut membre de plusieurs missions gourvernementales pour l'A.C.D.I. au Sénégal, en Algérie, au Maroc etc.

Il a aussi contribué à mettre sur pied une compagnie qui porte le nom de Sino-Canadian Dairy Co. Ltd., Taipei, Taiwan, dont il est toujours le vice-président.

Il a été décoré de l'Ordre du Mérite Agronomique. Il a reçu le trophée Bérard de l'Institut de Technologie Agricole du Québec en 1975.

Hommage et succès aux industriels et hommes d'affaires de la région.



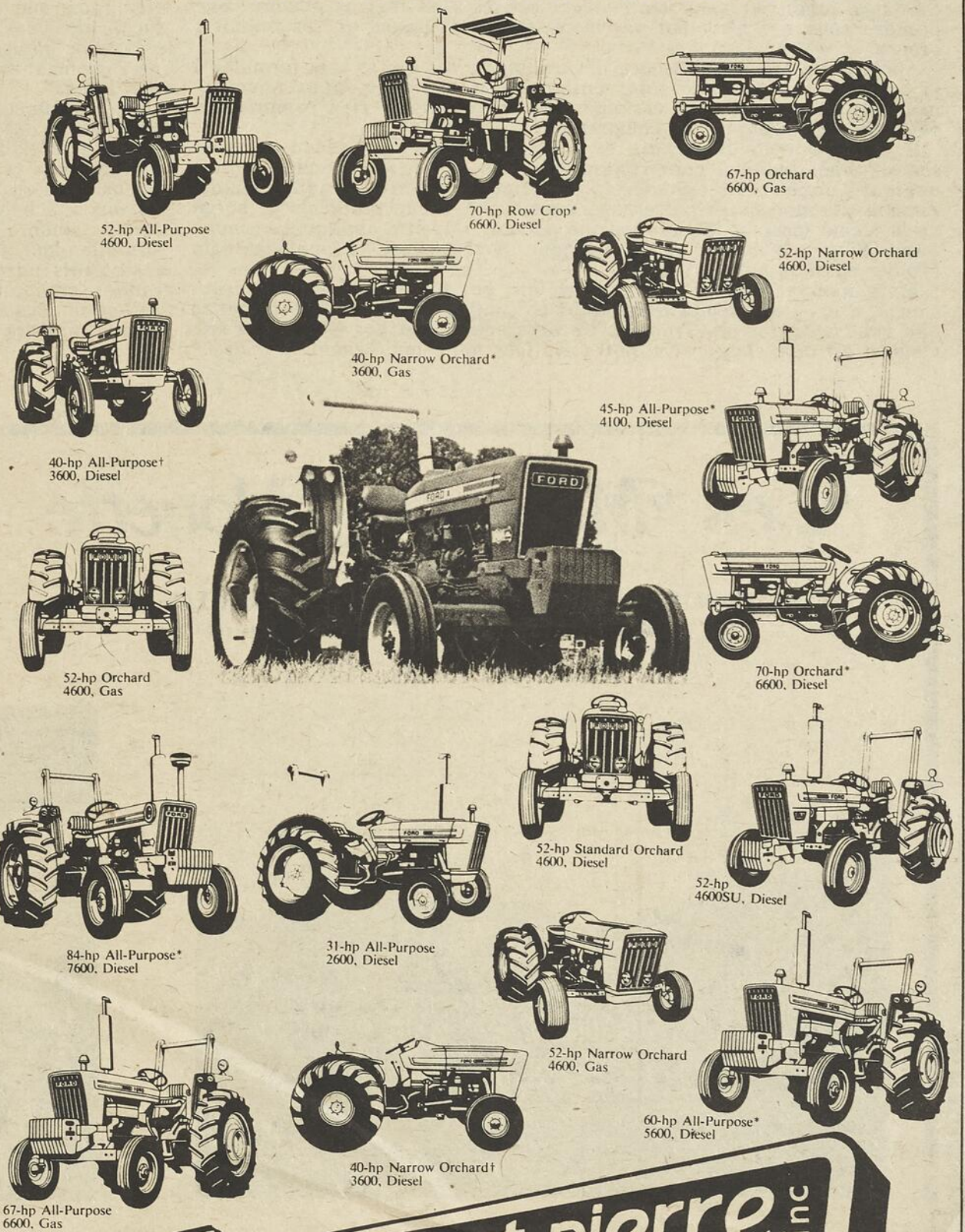
JACQUES R. TREMBLAY
M.A.N.
DÉPUTÉ COMTÉ IBERVILLE

BUREAU TOUS LES LUNDIS

369, MEIGS	IBERVILLE
FARNHAM	7 h P.M. à 9 h P.M.
2 h à 5 h	228-8ème AVENUE
293-5361	347-0425

Ford

VOUS PRÉSENTE...
24 NOUVEAUX TRACTEURS EN '76



Ford Tracteurs Equipement

ACHETEZ
LOUEZ
FINANCEZ

TRACTEURS FORD

aubin & st-pierre inc
st-hyacinthe-granby qué.

CP 458 boul. Laurier Saint-Hyacinthe
774-5356 — Mtl.: 866-5945

872, Dufferin, Granby
372-5869

Ce que M. Trudeau veut nous faire comprendre

Il se trouve présentement un fort groupe de Canadiens pour dire que "le premier ministre Trudeau n'est pas sorti du bois". Depuis qu'il a pris la parole pour s'adresser à tous les Canadiens, la veille du Premier de l'An, le Premier ministre du Canada a suscité maintes réactions qui n'ont guère été tendres à son endroit et à sa façon de diriger les affaires de l'Etat.

Les milieux de la haute finance, de l'industrie, du commerce et du syndicalisme n'ont pas prisé les propos de M. Trudeau quand il a dit qu'il fallait repenser toute notre façon de vivre, nos politiques sociales et économiques. Quand il a voulu semoncer les partisans de la libre entreprise, au Canada, ce fut le comble!

Le Premier ministre n'avait pas le droit de parler de la sorte puisqu'il n'a pas été élu pour changer notre système économique et il devrait déclencher des élections immédiatement pour demander au peuple canadien un mandat précis pour ce faire.

C'est ce qu'on a entendu le plus souvent et ceux qui criaient le plus fort, évidemment, étaient ceux qui se sentaient visés par les paroles de M. Trudeau. Devant le remous qu'il avait créé par son discours du 31 décembre dernier, devant les interprétations libres qu'on semblait vouloir donner à ses dires, M. Trudeau a cru bon d'éclaircir davantage sa pensée en revenant à la charge et en reprenant la parole.

C'est ainsi qu'il s'est retrouvé devant les membres du Canadian Club d'Ottawa, lundi soir, pour tenter d'apaiser les plus anxieux et faire comprendre ceux qui n'avaient pas bien compris l'essence de ses premiers propos.

Après avoir pris connaissance des commentaires qui se sont formulés à la suite de la deuxième intervention de M. Trudeau, nous nous demandons encore comment certaines gens n'ont encore rien compris. Ou peut-être ne veulent-ils pas comprendre?

Il a pourtant été bien clair, le Premier ministre du Canada. Il nous semble bien facile à comprendre que des choses ont changé depuis quelques années, au Canada, en Amérique du Nord, dans le monde. Aucune situation ne se présente comme avant; aucun problème ne surgit de la même façon et les solutions ne doivent plus être appliquées comme avant. Si tout a évolué autour de nous, nous aurions probablement dû évoluer aussi au même rythme.

Mais comme nous ne l'avons pas fait, par ignorance ou par insouciance, il est grand temps de rajuster nos options. C'est, en substance, ce que veut nous dire M. Trudeau. Ce dernier ne veut pas changer le système, il est déjà changé. Ce qu'il nous faut faire, maintenant, si nous ne voulons pas sombrer, c'est de s'ajuster aux nouvelles règles que nous impose l'évolution du "système".

Ce n'est rien de plus que cela! Le système de libre entreprise a toujours existé au Canada et il est certain qu'il existera encore longtemps. Nous continuerons de jouer le même jeu, mais il faudra nous habituer à de nouvelles règles.

Les valeurs sur lesquelles les Canadiens ont basé l'édification de leur pays, de leur société, n'ont pas changé; les objectifs, eux, ont changé. Les moyens pour les atteindre doivent donc, eux aussi, être modifiés. Le chef de l'Etat canadien demande à tous les Canadiens, à quelque niveau qu'ils se trouvent, d'agir en sorte que l'Etat, dont il n'est que le porte-parole, ne soit pas obligé d'intervenir lui-même que nous changions nos habitudes de vie.

En fait, nous avons toujours vécus sans nous soucier du lendemain. Le choc qu'a provoqué le Premier ministre vient du fait que nous avons du mal à réaliser que nous sommes maintenant rendus au "lendemain" dont nous venons de parler.

Textuellement, M. Trudeau dit que "l'action du gouvernement fédéral n'a jamais mis en danger l'existence de la libre entreprise au Canada, et l'ampleur de l'intervention du gouvernement dans les mécanismes du marché dépendra de la volonté des Canadiens d'assumer leurs responsabilités".

On remarque donc que si les Canadiens acceptent de modifier leurs "façons de jouer", Ottawa n'aura pas à intervenir. Comme le mentionnait le Premier ministre, "la question est de savoir si nous serons dirigés par une règlementation gouvernementale ou par notre propre sens des responsabilités".

Il ne fait aucun doute que le Canada aura, dans les années à venir, à faire face à des défis de taille et que notre aptitude à les relever dépendra essentiellement de notre volonté d'ajuster nos mentalités et nos habitudes à la réalité.

Nous ne pouvons malheureusement pas changer cette réalité; nous ne pouvons y échapper. La seule chose qui nous reste à faire est de nous ajuster... sinon, l'Etat devra intervenir et nous dire quoi faire.

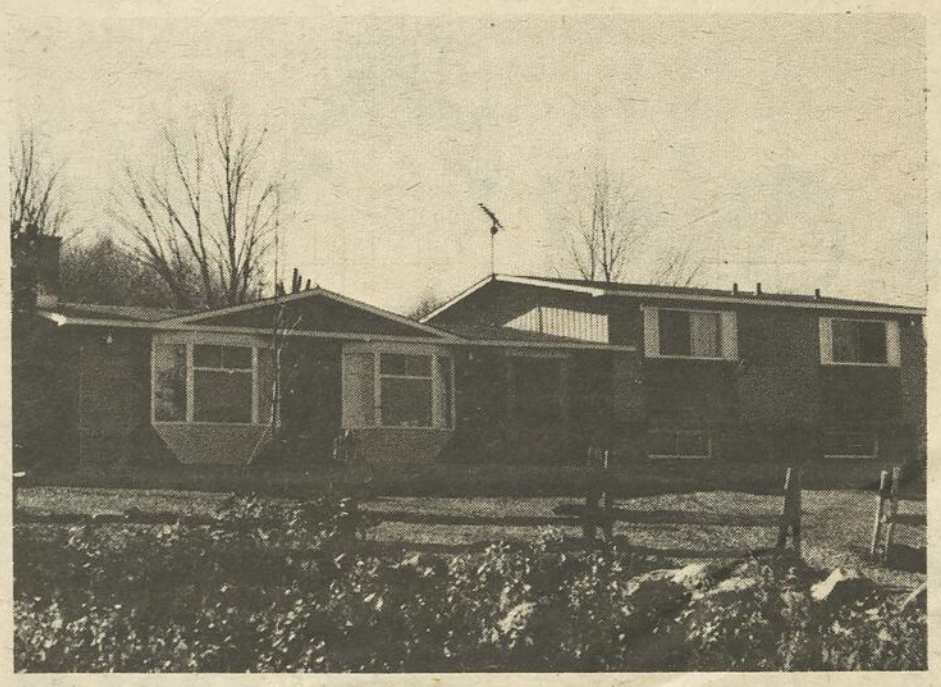
En attendant, l'Etat doit intervenir pour protéger l'intérêt public contre les intérêts particuliers de certains grands syndicats ou de certaines grandes corporations. C'est probablement à cette réalité que certains veulent se soustraire et c'est probablement pour cela que les propos du Premier ministre ont choqué.

Jean Naud

Les Maisons Alouette

FABRIQUÉES EN USINE PAR
LES INDUSTRIES STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE INC.
M. ALFRED BEAUREGARD, gérant général

Tél. : 514/539-3100
STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE
COMTÉ DE SHEFFORD





INTÉRIEUR MODÈLE GÉRALDYNE

LES INDUSTRIES STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE Inc.

Commandez tôt pour livraison au printemps

Pour rendez-vous demander: Simon Papineau, gérant des ventes ou Jacques Dupont, contrôleur.

MEILLEUR PRIX - MEILLEURE QUALITÉ - MEILLEUR SERVICE

Quand le bâtiment va, tout va... tout va!

Depuis plusieurs années, la ville de Granby, celle qui veut accaparer de façon exclusive le titre de "capitale régionale", connaît du succès à plusieurs points de vue. A Granby, la vie est belle et, chaque année, les rapports des différents départements de l'administration municipale sont à peu près unanimes.

Ca marche rondement. Le développement industriel, jusqu'à aujourd'hui en tout cas, a connu un élan extraordinaire et il est inutile de revenir encore une fois sur le travail des responsables de ce secteur. Dans bien d'autres domaines, les Granbyens sont satisfaits de ce qui se fait dans leur ville. Il y a bien sûr des lacunes et des vides à combler, mais nous sommes convaincus que ça viendra.

Et si ça va tellement bien à Granby depuis quelques années, on pourrait peut-être l'expliquer par le dicton qui dit que "quand le bâtiment va, tout va".

Effectivement, le rapport de l'année 1975 du département de la construction et du zonage de la ville de Granby est fort éloquent en rapport avec l'évolution de la construction dans la Princesse des Cantons de l'Est.

La dernière année a permis à la ville de Granby de battre ses propres records dans le domaine de la construction. Car des clous, il s'en est planté en 1975 à Granby. Les chiffres inscrits au rapport de M. Eugène Brodeur, grand responsable du service de construction et de zonage de la ville de Granby, parlent par eux-mêmes.

Et s'il est vrai que tout va quand le bâtiment va, on peut facilement avancer que la ville de Granby est encore en excellente santé... économique. On sait que des temps difficiles s'annoncent pour les citoyens de la ville de Granby, mais il faudra cependant attendre de connaître dans quel climat économique nous évoluerons dans l'avenir pour dire si Granby continuera de voguer allègrement.

Les décisions futures des gouvernements supérieurs auront également des influences directes sur l'évolution de notre ville dans un an, deux ans, trois ans...

De toute façon, les bonnes années que nous avons connues auront elles aussi des répercussions sur l'avenir. Si les temps actuels sont plus difficiles, comme nous le mentionnions précédemment, peut-on s'imaginer ce qu'ils seraient si Granby connaissait des difficultés depuis trois, quatre ou cinq ans?

Nous avons peut-être été chanceux de profiter des avantages qui nous étaient présentés sur des plateaux d'argent, à la grande convoitise de nos concurrents. Si c'est la chance qui nous a favorisés, nous avons bien fait de ne pas la rater.

Toujours est-il que nous nous réjouissons des statistiques soumises dans le rapport du service de la construction en y relevant que la ville de Granby a connu une année extraordinaire, encore une fois, dans la construction domiciliaire avec l'émission de permis pour 275 bâtiments comprenant 615 logis et un investissement total de $9.613.900.

Quand le bâtiment va, tout va!

De plus, ce qui démontre encore la bonne santé de la ville de Granby est certes la construction toujours populaires des maisons unifamiliales et de bâtiments de cinq logis et plus. Par ailleurs, les triplex, les "4 logis" et les logements ajoutés sont en perte de vitesse.

En 1975, le service de construction et de zonage a émis un total de 895 permis pour un investissement de plus de $17.5 millions.

Il n'y a pas à dire, quand le bâtiment va... tout va!

A quoi pouvons-nous nous attendre au cours de la présente année? Bien malin qui pourrait le dire. Nous ne pouvons présentement présager de l'évolution de la situation inflationniste qui prévaut au Canada. Nous ne pouvons guère présumer des réactions des entrepreneurs en 1976, après l'annonce d'une hausse de taxes pour les Granbyens; eux aussi devront faire face à l'inflation qui nous tient à sa merci.

Ces inconnues nous obligent à être prudents. Si la ville de Granby réussit malgré tout à tirer son épingle du jeu en 1976 dans le domaine de la construction, comme dans d'autres secteurs, nous en serons bien heureux. Logiquement, nous ne pouvons en demander davantage à nos administrateurs.

Jean Naud

KLOCKNER-MOELLER LTÉE

FABRICANT DES CONTRÔLES ÉLECTRIQUES INDUSTRIELS
Siège social et usine, Granby, Québec

Succursales à
VANCOUVER, WINNIPEG, HAMILTON, TORONTO Ouest, TORONTO Est MONTRÉAL Ouest, MONTRÉAL Est et QUÉBEC

Des distributeurs dans la plupart des autres villes s'occupent des dispositifs de contrôle individuel.

Nous avons à coeur le développement économique de notre région



USINE DE GRANBY

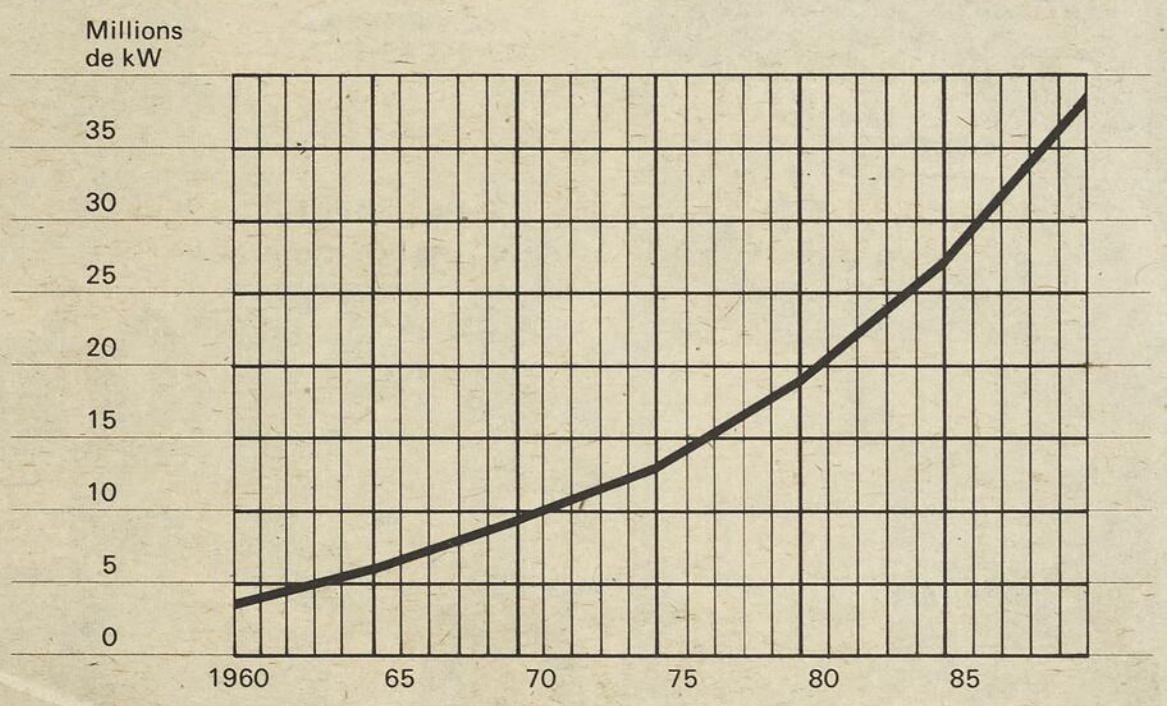
K+E

KEUFFEL & ESSER OF CANADA LIMITED DU CANADA LIMITÉE

PAPIERS — PELLICULES — TISSUS POUR COPIES — DESSINS — TRACES — PLANS APPAREILS D'ARPENTAGE

415 Robinson Sud, GRANBY 378-2466

Le Québec de 1985 aura besoin de **deux fois plus** d'électricité.



Nos besoins d'électricité doublent tous les neuf ou dix ans. Ainsi, dès 1985, le complexe hydroélectrique de la Baie James sera entièrement nécessaire pour satisfaire à la demande totale d'électricité du Québec. Comme nos ressources ne sont pas illimitées, nos recherches portent déjà sur l'adoption de formules mixtes qui permettront le développement graduel de compétences en énergie nucléaire et la mise sur pied du support technologique et industriel indispensable. Dix ans, c'est vite passé . . . et c'est tout de suite qu'il faut y penser!

Hydro-Québec



Conseil d'administration

Lors de leur dernière assemblée générale, les membres actionnaires de la Coopérative agricole de Granby ont élu un nouveau conseil d'administration. On reconnaît, de gauche à droite: 1ère rangée: MM. A. Lemoyne, directeur des Services financiers, P. Pariseault, président Québec-Lait Inc., M. Lemire, président Coopérative, A. Roy, vice-président, R. Giroux, directeur général, A. Gauthier, secrétaire. 2ème rangée: R. Béliveau, L. Michaud, R. St-Cyr, L. Quirion, H. Messier, P.H. Leduc, A. Besner, A. Bertrand, administrateurs. 3ème rangée: R. Beaudry, G. Gaudet, J.P. Guimond, H.P. Maillette, J.M. Robert, administrateurs, R.A. Blouin, directeur Service action et formation coopératives.

HAUSSES DES PRETS

La totalité des prêts des banques à charte aux agriculteurs en circulation à la fin de septembre 1975 s'établissait à $2.6 milliards, une augmentation de plus de 19 pour cent sur le total enregistré une année plus tôt.

LES ENTREPRISES

Les prêts aux petites et moyennes entreprises par les banques à charte ont augmenté de 14 pour cent durant l'année qui s'est terminée en octobre 1975, atteignant un total de $9.1 milliards.

L'ACTIF DOUBLE

L'actif des banques à charte canadiennes dépassait $100 milliards en 1975, ce qui constitue plus que le double du chiffre enregistré cinq années plus tôt.

L'EPARGNE MONTE

L'Association des banquiers canadiens rapporte que le compte d'épargne personnelle moyen dans une banque à charte en 1975 s'établissait à $1,559, alors qu'il était de $1,395 l'année précédente.

L'EPARGNE

La somme totale des dépôts d'épargne personnelle dans les banques à charte a augmenté de 10 pour cent au cours de l'année se terminant en octobre 1975, passant de $31 milliards à $34 milliards, annonce l'Association des banquiers canadiens.

FERMIERS AIDES

Les banques à charte ont à leur emploi quelque 50 spécialistes en agrologie qui aident les directeurs de succursales à répondre plus adéquatement aux exigences des agriculteurs au secteur du crédit.

LA PARTICIPATION

Les actions des banques à chartes canadiennes sont réparties entre plus de 185,000 actionnaires individuels, dont environ 95 pour cent résident au Canada et sont propriétaires de près de 89 pour cent des actions en circulation.



Tupperware continue son expansion avec Cowansville

TUPPERWARE... CANADA est fier d'avoir participer aux progrès sociaux et économiques de Cowansville. Ce qui était avant 1962 une vaste et stérile partie du Parc Industriel de Cowansville, est maintenant le site industriel le plus en expansion dans la région.

En fait, en 1962, Tupperware, un vaste monde reconnu dans l'industrie du plastique ayant son bureau en Orlondo, Floride, choisissait Cowansville comme emplacement pour sa future manufacture de ces opérations canadiennes.

Tupperware est aussi représenté dans 17 autres pays dans le monde, et la sélection finale de Cowansville était basé surtout sur les vastes possibilités pour l'expansion future et laborieuse, stable et hospitalière caractéristique de sa population.

En 1963, les premiers 25,000 pieds carrés de la manufacture sont commencés sur un terrain de 13.3 acres de terre.

Peu de temps après, en 1964, pour satisfaire à la demande des Canadiens sur ces produits de qualité, des équipements nouveaux de moulage seront installés pour des services auxilliaires.

En mars 1975, Tupperware Canada s'étendait sur une surface de plus de 200,000 pieds carrés, durant une courte durée de 12 ans d'opération, la croissance de Tupperware de 8 fois sa grandeur originale.

Sun Life: bonne année en 1975!

"Les souscriptions auprès de la Compagnie, au cours de l'année, se sont chiffrées par plus de $2.3 milliards d'assurance-vie individuelle et par presque $1.4 milliard d'assurance-vie collective", a déclaré M. Normand Gagnon, Gérant, succursale de Granby.

A la fin de l'année, le portefeuille global d'assurance-vie de la Compagnie s'élevait à $28.5 milliards.

Les recettes totales, en 1975, ont dépassé $1,012 millions, soit une augmentation de $161 millions sur l'année précédente. Des recettes totales, les primes des contrats vie, maladie et rentes, plus les dépôts aux contrats à fonds réservés, représentant $592 millions. Le taux de rendement brut provenant des intérêts, des dividendes et des loyers a été de 7.42%, une augmentation par rapport à 1974, qui était de 7.21%.

Les paiements aux titulaires de polices, bénéficiaires et rentiers ont été de $420 millions, soit une augmentation en un an de quelque 27 millions, a déclaré M. Normand Gagnon.

L'actif de la Compagnie a augmenté de $369 millions, pour atteindre à la fin de 1975 un total de $4.7 milliards.

decabois INC.
234, ST-URBAIN, GRANBY, P.Q., C.P. 385 J2G 8E5
TÉL: GRANBY 378-7976 MONTRÉAL 861-4659

AMEUBLEMENTS DE BUREAU

ECONO



Vos distributeurs se feront un plaisir de vous assister dans votre choix d'ameublement

AUTHIER & FRÈRES 261, rue PRINCIPALE GRANBY, P.Q. 372-3368	**PAPETERIE LALIBERTÉ** 209, rue PRINCIPALE GRANBY, QUÉBEC 372-6263	**PAPETERIE COWANSVILLE** 151, rue PRINCIPALE COWANSVILLE, QUÉBEC 263-3212
BUROFIL INC. 1028, rue DUBOIS ACTON VALE 546-7754	***tétreault*** **& FILS** 132, rue PRINCIPALE GRANBY, QUÉBEC 372-2261	**PAPETERIE WATERLOO** 5098, rue FOSTER WATERLOO, QUÉBEC 539-2749

Achetez votre maison aux frais de l'impôt

LE R.E.L. C'EST QUOI

Le Régime d'Epargne Logement vous offre le moyen unique d'acheter votre maison ou son ameublement plus tôt que vous ne l'espériez. Le R.E.L. est une forme d'épargne qui est versée dans un fonds spécial dans le but d'accumuler une somme d'argent qui servira de versement initial à l'achat d'une maison et/ou pour acheter des meubles lors de l'emménagement.

QUI PEUT PARTICIPER AU R.E.L.?

Tout résidant canadien âgé de 18 ans et plus ne possédant pas d'immeuble au Canada avant servi d'habitation, en tout ou en partie, au cours de l'année et n'ayant jamais eu de R.E.L.

QUEL MONTANT PEUT ETRE VERSE CHAQUE ANNEE?

Toute personne remplissant les conditions ci-haut énumérées pourra verser une somme maximale de $1,000.00 par année lui permettant ainsi d'accumuler une somme totale de $10,000.00 excluant les intérêts.

AVANTAGES FISCAUX

La somme épargnée chaque année par le contribuable, sera déductible dans le calcul de ses impôts.

De plus, le revenu (intérêt) gagné par le R.E.L. sera exempt d'impôt de même que le produit retiré de celui-ci, si les fonds servent à l'achat d'une maison au Canada et/ou se meubler lors de l'emménagement.

Le client peut posséder qu'un plan et ce même plan n'est pas transférable c'est-à-dire si vous ouvrez un plan avec une banque, un trust ou une caisse populaire vous ne pouvez pas le faire transférer à une autre banque, trust ou caisse populaire.

Les personnes qui ont participées une fois dans leur vie au R.E.L. ne pourront y participer une seconde fois.

Aucun retrait partiel n'est permis par la loi. Le client doit donc retirer le montant global accumulé dans son R.E.L.

Si un client, dans la même année, excède le montant de $1,000.00 il peut être rempoursé dans les 120 jours qui suivent la fin de l'année et cela sans frais.

QU'ARRIVE-T-IL LORSQU'UNE PERSONNE ATTEINT LE MAXIMUM DE $10,000.?

Lorsqu'une personne atteint le maximum de contribution de $10,000., la somme doit être retirée au cours de l'année ou dans les 60 jours suivant la fin de l'année.

Les contributions retirées du régime et n'ayant pas été utilisées pour l'achat d'une maison pour l'achat de meubles lors de l'emménagement, doivent être déclarées à titre de revenu.

Toutefois, la Loi permet de transférer les contributions retirées à un contrat de rente à versements invariables ou à un régime enregistré d'épargne-retraite au cours de l'année ou des 60 jours suivant la fin de l'année.

Une personne DOIT donc retirer ses contributions lorsqu'elle a atteint le maximum de contributions.

PENDANT COMBIEN DE D'ANNEES LE CLIENT PEUT-IL CONTRIBUER A SON PLAN?

Les clauses du projet ne stipulent aucune période de temps.

Le client peut retirer son plan en tout temps ou contribuer le nombre d'années qu'il le désire.

LE CLIENT PEUT-IL ENGAGER SON PLAN EN GARANTIE SUBSIDIAIRE POUR CONTRACTER UN EMPRUNT?

NON! Le P.E.L. ne peut être engagé en garantie subsidaire pour contracter un emprunt au même titre que le P.E.R.

Y A-T-IL AVANTAGE A EFFECTUER DES DEPOTS FREQUEMMENT?

Plusieurs clients préfèrent mettre de côté une somme mensuelle ou trimestrielle que d'effectuer un seul dépôt par année.

EST-CE QUE LE CLIENT PEUT EMPRUNTER L'ARGENT POUR OUVRIR UN R.E.L.?

OUI! L'intérêt versé au cours de l'année civile peut être déduit de son revenu imposable de l'année en cours.

QU'ARRIVE-T-IL AVEC LES CONTRIBUTIONS DU CLIENT AU MOMENT DE SON DECES?

LE CONJOINT

Dans le cas où votre client décède, son conjoint recevra dans les 15 mois suivant le décès, la somme totale des contributions.

Au plus tard 60 jours suivant la fin d'année, le conjoint devra choisir parmi les options énumérées:

1- Acheter une maison
2- Transférer les contributions à un contrat de rente à versements invariables.
3- Transférer les contributions à un Régime Enregistré d'Epargne-Retraite.

LA SUCCESSION

Dans le cas où le fonds est versé à votre succession, la valeur totale de votre plan devient imposable.

Exemple: Décès d'un client le 1er janvier 1976. La somme totale des contributions doit normalement être versée avant le 1er avril 1977, soit 15 mois après le décès du client. Le conjoint devra acheter une maison avant le 1er mars 1977, soit durant l'année 1976 au plus tard 60 jours suivant la fin de 1976.

Si vous n'utilisez pas la somme accumulée dans votre R.E.L. pour achat d'une maison ou de meubles, vous avez le choix de:

— transférer cette somme dans le plan d'épargne-retraite ou (P.E.R.) de la Banque d'Epargne ou dans un fonds de pension enregistré, ou encore, acheter une rente à versements invariables, et continuer ainsi à profiter des exemptions d'impôts.

— retirer cette somme et l'ajouter à votre revenu: elle devient alors imposable.

LES PETITS TRUCS POUR TIRER LE MAXIMUM DE R.E.L.

Si ni vous, ni votre conjoint ne possédez de maison, vous pouvez tous les deux adhérer à un régime d'épargne-logement et ainsi amasser jusqu'à $20,000.00 plus intérêts accumulés, le tout exempt d'impôts. Les économies de l'un serviraient à acheter une maison et celles de l'autre à la meubler.

Gilles Faucher
Directeur
Banque d'Epargne



VOUS AVEZ JUSQU'AU 29 FÉVRIER 1976 POUR SOUSCRIRE AU R.E.L. DE LA BANQUE D'ÉPARGNE VERSEMENT INITIAL de $100.00

à la bonne heure on est là...

du lundi au vendredi de 10am à 6pm

A la Banque d'Épargne, les portes sont grand'ouvertes de 10h. à 6h. Pourquoi? Pour vous rendre la vie plus facile et vous permettre, sans courir, d'aller à votre succursale préférée pour — encaisser un chèque; — y faire un dépôt; — discuter un prêt personnel; — négocier un prêt hypothécaire ou simplement discuter vos problèmes avec le gérant, un vrai conseiller financier qui peut vous aider de 1001 façons. A bientôt?

LA BANQUE D'ÉPARGNE

Brèves financières

LES VENTES EN GROS

OTTAWA PC — Les ventes en gros ont atteint $3.858 milliards en novembre, une hausse de 4.1 pour cent par rapport au total de novembre 1974, a annoncé mardi Statistiques Canada. Dans le secteur des biens de consommation, l'une des hausses les plus significatives a été affichée par les tabacs, les confiseries et les boissons gazeuses, qui ont accru leurs ventes de 10.2 pour cent par rapport à l'année précédente. Quant au secteur des biens industriels, les ventes des matériaux de construction ont augmenté de 16.8 pour cent par rapport à novembre 1974.

Ex-Granbyen nommé directeur de la succursale "Les Terrasses"

Un ancien resident de Granby, Monsieur Paul Gagnon, a été nommé directeur de la nouvelle succursale "Les Terrasses" de la Banque de Montréal. Cette succursale, qui ouvrira ses portes le 19 février, est située dans le centre-ville de Montréal, à proximité du magasin Eaton.

Comme directeur de la succursale "Les Terrasses", Monsieur Gagnon dirigera la plus importante succursale ouverte par la Banque depuis 10 ans. Cette succursale aura ceci de particulier, afin de mieux répondre aux besoins de chacun, les clients personnels et commerciaux seront servis sur deux étages différents.

Paul Gagnon est né à East Broughton en 1942. En 1955, sa famille s'installait à Granby où son père est propriétaire d'une entreprise de construction. Après avoir complété ses études secondaires à l'Ecole Christ-Roi de cette ville, Paul Gagnon s'enrôlait dans l'Aviation royale canadienne et poursuivit son entraînement à Saint-Jean, Toronto et Trenton. Il entrait au service de la Banque à Granby en 1962 et en 1967, il obtenait un congé de la Banque pour poursuivre des études à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

En 1970, il retournait à la Banque ayant obtenu son baccalauréat en sciences commerciales. Après avoir occupé divers postes, dont ceux d'officier du crédit divisionnaire et de directeur des comptes dans plusieurs succursales, il devenait, en 1974, directeur de l'expansion des affaires de la division du Québec.

Trois membres de sa famille sont toujours résidents de Granby. Son frère Gilles est entrepreneur général, Pierre est un technicien de laboratoire au CEGEP et sa soeur, Madame François Jacques est secrétaire à la Commission scolaire.

HOMMAGES DE

R.P.R.

TRANSPORT LTÉE.

COWANSVILLE, QUÉ.

TÉL.: 263-2631

Nous sommes fier d'être membre de la communauté industrielle de Granby et de participer au progrès de notre ville.

ASHWORTH CARD CLOTHING CO. LTD.

316 ST-HUBERT GRANBY 372-4747

Entretien d'édifices publics Tél. (514) 378-7994-93-92

SERVICE ET LAVAGE

GENERAL CLEANING SERVICE INC

RAYMOND DROUIN
PRESIDENT

OFF.: 103 BOUCHARD -- C.P. 94 -- GRANBY, P.Q.

Il nous est agréable de coopérer au développement industriel de la région

CLAIROL CANADA

Division de

BRISTOL MYERS CANADA Ltd

Les plus importants produits de beauté sont fabriqués à

KNOWLTON, QUÉBEC

TEINTURES - CONDITIONNEURS
ACCESSOIRES DE SALONS DE BEAUTÉ

La croissance d'une petite entreprise... Plus qu'une question d'argent!

Il va de soi que l'exploitation et l'expansion d'une entreprise nécessitent des capitaux, mais le succès d'une entreprise repose principalement sur une bonne gestion. Grâce à ses services de consultation, de formation et d'information qu'elle offre sur les programmes gouvernementaux disponibles à l'entreprise, la BFD aide à promouvoir la bonne gestion au sein des petites entreprises.

BF

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

161, rue Principale, Granby, P.Q.
Tél. 372-5202

Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise

DEMANDEZ LE BON PAIN

GaiLuRon

Vous le trouverez dans toutes les épiceries et de votre livreur de porte à porte

CHOIX DE 27 DIFFÉRENTES SORTES DE PAIN

Pains à "Hot Dog" et "Hamburg" en emballage de 6 ou 12

La première tranche est une révélation; la deuxième, une confirmation. Un pain comme celui-là, ça mérite les honneurs de la table à tous les repas (et même entre). Essayez-le! Il n'en faut pas plus pour qu'il se gagne un ami de plus.

GaiLuRon

LE BON PAIN DE CHEZ NOUS QU'ON DÉGUSTE AVEC JOIE

Le pain et les délicieux produits GaiLuRon sont vendus et fabriqués par

LA BOULANGERIE RACINE LTÉE

Votre boulanger depuis 1911

209, rue York Granby 372-3383

Hausse du revenu étranger des banques

Les bénéfices accrus des banques à charte du Canada au cours des dernières années proviennent dans leur quasi-totalité d'une expansion du volume des affaires et d'un rendement amélioré des opérations à l'étranger.

C'est ce qu'a déclaré l'Association des banquiers canadiens (ABC) dans un mémoire adressé à la Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés. Le mémoire souligne aussi les points suivants:

— La composition de l'industrie bancaire canadienne d'aujourd'hui est encore en grande partie ce qu'elle était il y a un demi-siècle et il n'y a aucune augmentation dans la concentration des avoirs bancaires.

— La part des banques dans les avoirs de toutes les institutions financières a baissé au point de se fixer à moins de 30 pour cent.

— L'industrie bancaire a toujours fonctionné sous le strict contrôle du gouvernement fédéral.

— Il existe une vive concurrence dans l'industrie bancaire, non seulement entre les banques à charte, mais avec les autres institutions bancaires.

Le mémoire donne des précisions sur le rendement des banques au chapitre des bénéfices depuis la révision de la Loi sur les banques en 1967 et dit à ce propos que "le niveau annuel des bénéfices des banques à charte des années 1968 à 1974 peut s'expliquer par l'augmentation des avoirs des banques."

Cette augmentation, quant à elle, a été provoquée par les hausses de la masse monétaire intérieure, celles des voirs étrangers et l'inflation. Les autres institutions financières recevant des dépôts ont grandi à un rythme plus accéléré.

Les taux d'intérêt plus élevés n'ont eu à peu près aucune influence sur les bénéfices des banques en raison du fait que les écarts entre l'intérêt perçu et l'intérêt versé "n'augmentent pas d'office sous l'effet des taux d'intérêt plus élevés" et, de fait, "ont oscillé à l'intérieur d'une marge réduite au cours des dernières années, bien que les taux d'intérêt aient atteint des niveaux sans précédent".

Le mémoire affirme qu'en tout et partout le rendement des avoirs a enregistré une modeste tendance à la baisse pendant la période 1969-74.

Les bénéfices ont connu une hausse plus rapide que la normale en 1975, ce phénomène étant attribuable en partie au fait qu'ils avaient été particulièrement bas l'année précédente. Des rendements améliorés au chapitre des opérations internationales ont constitué également un facteur important grimpant de 62 pour cent en regard d'une augmentation de 35 pour cent des bénéfices intérieurs.

Le total des avoirs internationaux est demeuré relativement constant durant la période 1970-75, comptant pour environ 30 pour cent de l'avoir total des banques canadiennes. Mais le pourcentage du solde du revenu provenant du côté international a été porté de moins de 16 du revenu total en 1970 à environ 25 pour cent en 1975.

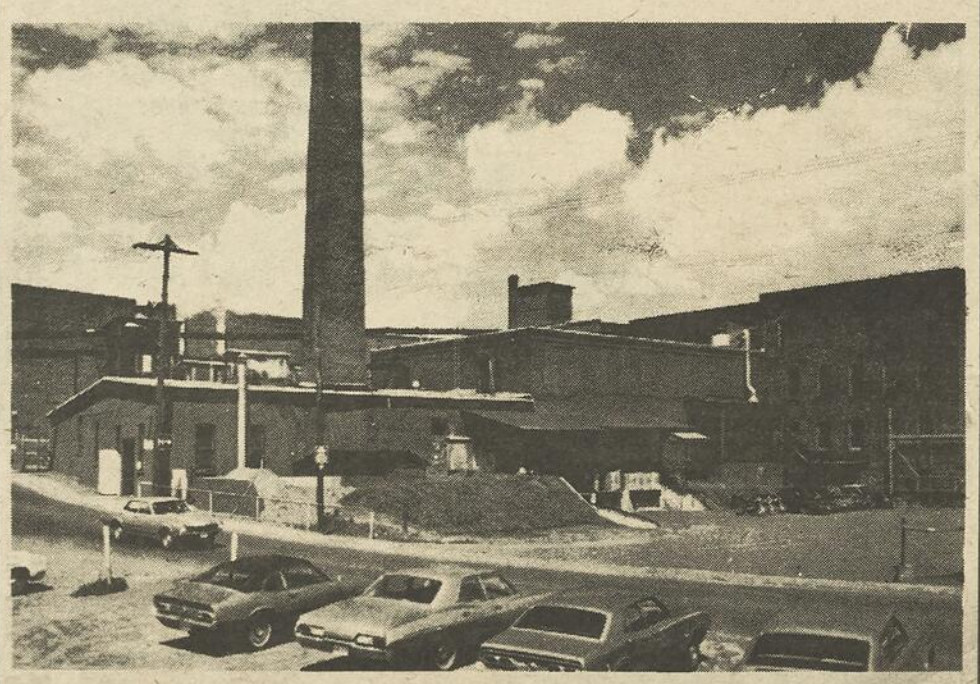
Le mémoire souligne que les banques n'utilisent pas de fonds canadiens pour leurs opérations étrangères, celles-ci étant transigées presque totalement en devises étrangères obtenues sur les marchés internationaux de la monnaie.

Hommages aux industriels et hommes d'affaires de la région

Esmond

THE ESMOND MILLS LIMITED
GRANBY, QUÉBEC

FABRIQUONS:
Couvertures de lits
Descentes de lits
Nappes



carrières ET PROFESSIONS

Chaque jour le quotidien La Voix de l'Est groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois concernant les professionnels, les hommes de carrières ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre, ou demande, au besoin. Demandez le service des Carrières et professions. Composez

372-5433

demandez Diane



Revue du marché de l'habitation au pays en 1975 et 1976

— La construction de logements en 1975

Le nombre record de mises en chantier de logements au mois de décembre, 313,200 unités (chiffre saisonnalisé et au taux annuel), consolide la reprise de la construction résidentielle. Il s'agit d'une augmentation de 135,700 unités ou de 76 pour cent par rapport à décembre 1974. Aussi, l'accélération dans le nombre de logements en construction qui s'est produite durant le quatrième trimestre a fait grimper le taux annuel moyen de mises en chantier à 282,400 unités pour les trois derniers mois de 1975. Au premier trimestre de l'année, le nombre de mises en chantier n'avait atteint qu'une moyenne de 161,100 unités.

Pour l'ensemble de 1975, 230,000 unités de logement ont été mises en chantier, en comparaison de 222,100 unités en 1974. Ce résultat constitue un redressement important car la plupart des prévisions anticipaient un taux moyen de mises en chantier de 210,000 unités de logement en 1975. Même le ministre d'Etat aux affaires urbaines avait avancé cette prévision de 220,000 unités au cours de l'automne. Au Québec, 60,000 unités de logement ont été mises en chantier en 1975, en comparaison de 51,600 unités en 1974. L'évolution de la situation a été la même que dans l'ensemble du Canada, en ce sens que la reprise s'est amorcée au second trimestre, puis s'est accélérée au cours du quatrième trimestre.

Intervention gouvernementale

Le principal facteur responsable de cette hausse marquée dans le nombre de construction d'unités d'habitations durant le second semestre (plus de 70,000 unités) provient de l'intervention du gouvernement fédéral. En effet, lors du Discours sur le budget du 23 juin dernier, le gouvernement canadien a décidé d'augmenter de $200 millions les crédits de $1 milliard affectés à la Société Centrale d'Hypothèques et de logement. Cette somme a permis d'accroître les prêts aux ensembles d'habitations à loyer peu courant des dividendes limités, aux acheteurs de logements neufs, au titre du programme d'accession à la propriété, ainsi qu'aux organismes d'habitations provinciaux ou privés à but non lucratifs. De plus, il a été annoncé que les logements financés sur le marché privé pourraient bénéficier d'une hausse temporaire des subventions, dont le maximum annuel est passé de $600 à $1,200 jusqu'au 31 décembre 1975, pour les logements neufs occupés par les propriétaires. Dans le cas des logements neufs à usage locatif, la subvention naximale annuelle a été portée à $1,200 au lieu de $600 jusqu'au 31 mars 1976.

Dans le cadre du programme de lutte à l'inflation, l'intervention gouvernementale s'est produite au début de novembre alors que le ministre d'Etat aux affaires urbaines annonçait le programme fédéral d'Action-Logement dont l'objectif consiste à construire un million de nouveaux logements d'ici quatre ans.

Autres facteurs

La coincidence de la reprise de la construction résidentielle avec celle de la croissance économique à partir du second trimestre a aussi favorisé une hausse dans les mises en chantier de logement qui a pris de l'ampleur à mesure que l'année s'écoulait. En plus, une disponibilité adéquate de fonds hypothécaires chez quelques institutions financières a permis une amélioration dans la construction résidentielle. Finalement, une diminution d'environ 1/2 de 1 pour cent dans les taux d'intérêt hypothécaires, de 12 1/4 à 11 1/4 pour cent au cours des derniers mois de 1975, a contribué à l'augmentation des mises en chantier.

— Prévision de mises en chantier en 1976

Au début de novembre 1975, le gouvernement fédéral a fixé comme objectif la construction de 235,000 unités de logement au cours de 1976. Cette prévision comportait une augmentation de 25,000 unités par rapport à l'objectif de 210,000 unités pour 1975. Comme l'activité fébrile dans les mises en chantier a permis d'atteindre un taux annuel moyen de 282,400 unités au quatrième trimestre de 1975, et de 230,000 unités pour l'ensemble de l'année, il ne paraît pas exagéré d'envisager une chute brutale dans les mises en chantier au cours des prochains mois. Le résultat pour le premier trimestre de 1976 sera sans doute très élevé (voir tableau 1).

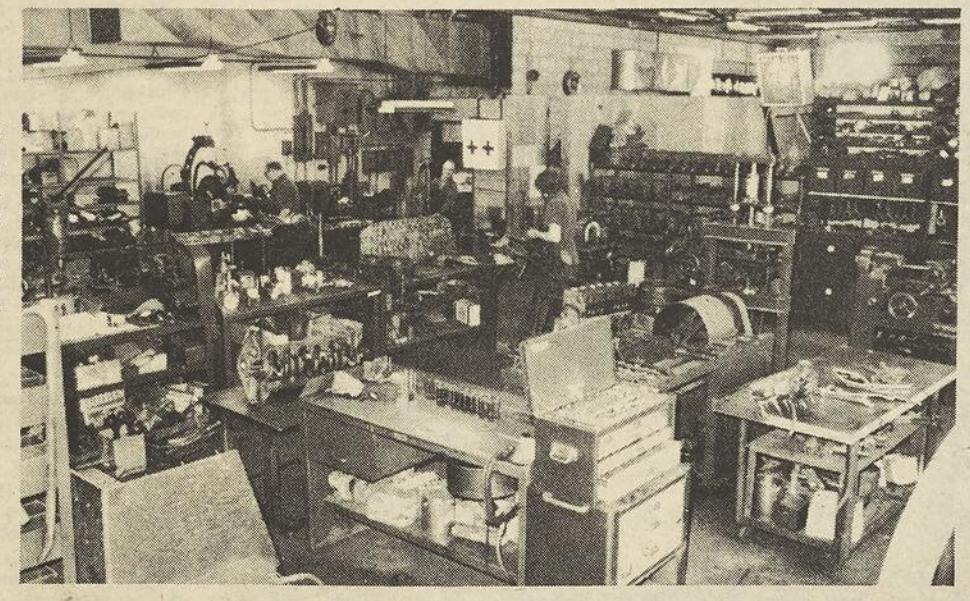
Comme l'économie canadienne devrait enregistrer une croissance économique réelle de 4.5 pour cent dans son Produit National Brut en 1976 et vu l'importance du programme gouvernemental de construction de logements, il semble opportun, à ce moment-ci d'augmenter de 15,000 unités l'objectif de 235,000 unités du gouvernement fédéral pour 1976 et d'anticiper ainsi le nombre de mises en chantier à 250,000

(Suite à la page 18)





En effet, chez GRANBY AUTO SUPPLY vous allez trouver une gamme complète des produits CILUX de CIL, les silencieux de fabrication canadienne WALKER, les bougies d'allumage, condensateurs, pointes, alternateurs et piles "presto-Lite", ainsi que les huiles à moteur Valvoline.



ATELIER MODERNE POUR REBÂTIR LES MOTEURS DE CAMIONS ET AUTOS DE TOUS GENRES. DES MÉCANICIENS EXPERTS SONT À VOTRE SERVICE

M. YVON PROVOST ET SON PERSONNEL VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS CHEZ...

Granby Auto Supply ltd.

9, rue Chapleau St., Granby, Qué., Tél. 378-4631

Revue du marché... (suite)

unités en 1976, soit une hausse de 8.7 pour cent par rapport à 1975. Cette prévision constitue un plafond mais paraît réalisable surtout si la reprise économique se poursuit. D'ailleurs, ce nombre est en conformité avec ce que le Conseil économique du Canada considère être un niveau normal de mise en chantier et tient compte de l'objectif du gouvernement canadien de vouloir construire un million de nouveaux logements en quatre ans.

Au Québec, 58,500 unités de logement devraient être mises en chantier durant 1976, soit une augmentation de plus de 8 pour cent par rapport à 1975. Cette prévision représente 23.4 pour cent du total canadien. Le programme du gouvernement fédéral revêt une grande importance dans la réalisation de cet objectif au Québec car la reprise de la croissance économique canadienne aura d'abord lieu dans certaines régions du pays qui ont été plus affectées par la récession comme l'Ontario et la Colombie Britannique. Le secteur privé du marché de l'habitation devrait être plus actif dans ces deux dernières provinces et dans les Prairies qu'au Québec.

111— Dépenses de construction résidentielle

Les dépenses affectées à la construction résidentielle se sont élevées à près de $8.5 milliards en 1975. Elles devraient atteindre $9.5 milliards en 1976, soit une augmentation de 12 pour cent. De toute l'industrie de la construction, c'est le secteur de la construction résidentielle qui sera le plus actif en 1976. Pour sa part, le secteur de la construction non résidentielle, comme le secteur commercial et industriel, devrait enregistrer une croissance réelle à peu près nulle au cours de 1976.

1V— Demande et offre d'hypothèques

La demande nette de capitaux pour le financement des nouvelles hypothèques a atteint près de $7.8 milliards en 1975. Elle devrait s'accroître d'environ 12 pour cent en 1976 et s'élever ainsi à $8.6 milliards. Compte tenu de la recommandation du gouvernement fédéral formulée auprès des institutions financières de bien vouloir augmenter leurs fonds alloués au secteur de l'habitation de $750 millions en 1976 et de d'autres fonds hypothécaires actuellement disponibles, l'offre nette de capitaux pour l'habitation, évaluée à près de $9 milliards en 1976, paraît plus que suffisante pour satisfaire à la demande. Déjà, les compagnies d'assurance-vie ont indiqué qu'elles vont offrir $200 millions de plus en 1976 pour le financement d'hypothèques. L'effet de cette décision sera de réduire les fonds disponibles aux autres secteurs de la construction comme la construction commerciale et industrielle.

Comme le marché hypothécaire est souvent considéré comme un marché résiduel sur le plan des capitaux, une augmentation dans l'offre de fonds supérieur à la demande est possible en 1976. La faible activité prévue dans les secteurs de la construction nonrésidentielle en 1976 peut entraîner un transfert de fonds habituellement alloué à ces secteurs vers le financement du secteur résidentiel. D'ailleurs, on observe déjà une offre de fonds importante provenant surtout de fonds de pension. De plus, des taux d'intérêt moins élevés à l'étranger et particulièrement aux EtatsUnis peuvent inciter des emprunteurs canadiens à long terme à aller se financer à l'extérieur du Canada et ne pas accaparer ainsi des capitaux disponibles au Canada. Ces fonds pourront alors se diriger vers le marché hypothécaire et augmenter ainsi l'offre d'hypothèques.

V— Les taux d'intérêt en 1975

La moyenne des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires (conventionnels) a varié de 1.5 pour cent au cours de 1975; le niveau plancher a été enregistré en mars, soit 10.65 pour cent, et le plafond a été atteint en octobre, soit 12.15 pour cent. A la fin de l'année 1975, une majorité d'institutions financières affichaient un taux de 11.75 pour cent.

La moyenne des taux d'intérêt sur les dépôts garantis à 5 ans des sociétés de fiducie a aussi varié d'environ 1.5 pour cent en 1975. Le taux le plus bas de l'année a été observé en mars, soit 8.67 pour cent; et le taux le plus élevé en octobre, soit 10.25 pour cent. A la fin de 1975, la plupart des institutions financières accordaient un taux d'intérêt annuel de 10 pour cent.

L'écart entre ces deux moyennes de taux a été le plus élevé en janvier, soit 2.20 pour cent; et le taux le plus bas en juillet, soit 1.60 pour cent. Cet écart était de 1.75 pour cent dans la majorité des institutions financières à la fin de 1975.

V1— Les taux d'intérêt en 1976

Le niveau actuel des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires conventionnels se situe à 11 3/4 pour cent chez la plupart des institutions prêteuses. Une réduction de 3/4 de 1 pour cent est anticipée durant l'année 1976. Cette anticipation ramènerait la plupart des taux à 11 pour cent à la fin de l'année. Une réduction de 1/4 de 1 pour cent devrait se produire au cours du premier trimestre et une autre du même ordre au deuxième trimestre et une autre du même ordre au deuxième trimestre. Une diminution supplémentaire de 1/4 de 1 pour cent pourrait avoir lieu au second trimestre s'il se confirme que l'offre de capitaux pour le financement d'hypothèques est abondante et supérieure à la demande. Une stabilité dans les taux hypothécaires est anticipée pour le second semestre. Une réduction importante dans le taux d'inflation ne pourrait vraisemblablement faire diminuer la moyenne des taux hypothécaires à un niveau inférieur à 11 pour cent avant le début de 1977.

Les taux d'intérêt sur les dépôts à cinq ans des sociétés de fiducie se situent actuellement à 10 pour cent. Une diminution de 3/4 de 1 pour cent est aussi anticipée au cours de l'année 1976, car la tendance est généralement la même que celle des taux sur les prêts hypothécaires. Comme il est possible que l'offre d'hypothèques dépasse la demande, cette situation ne devrait pas avoir d'effet sur la rénumération des dépôts des fiducies. Après une réduction de 1/4 de pour cent au premier et deuxième trimestre, l'autre diminution de 1/4 de 1 pour cent (anticipée sur les taux hypothécaires) au cours du second trimestre ne devrait pas avoir lieu dans les dépôts à cinq ans. Le niveau des taux d'intérêt sur les dépôts devrait donc se situer à 9.50 pour cent durant le second trimestre, se stabiliser au troisième trimestre, puis diminuer à 9.25 pour cent au quatrième trimestre à la suite d'une réduction de l'inflation.

Quant à l'écart entre les taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires et sur les dépôts à cinq ans, il est possible qu'il devienne inférieur au niveau habituel de

UNDERWOOD 581
d'Olivetti

La calculatrice pragmatique par excellence



La calculatrice imprimante électronique Underwood 581 n'est pas une machine inutilement compliquée. C'est une machine d'affaires.

Elle a été conçue pour le travail routinier et quotidien de bureau, une attention toute particulière étant apportée à sa grande capacité et à sa facilité d'utilisation. Ceux qui savent se servir d'une machine à additionner peuvent utiliser une calculatrice 581. C'est tout aussi simple.

L'Underwood 581 possède toutes les caractéristiques et fonctions que vous recherchez sans pour cela coûter cher. Elle a une capacité de 12 chiffres et deux régistres, pour que vous puissiez faire ces calculs séquentiels sans réinscription, ou des accumulations automatiques de produits et de quotients. Elle dispose d'un mode spécial d'addition rapide des dollars et des cents sans qu'on ait à se préoccuper du point décimal. Elle effectue automatiquement les calculs de pourcentage ou d'escompte. Elle peut être utilisée avec point flottant à l'inscription ou point fixe au résultat à 2, 3, 4 ou 6 positions. Elle comporte un compteur d'articles, et son clavier rembourré rend son utilisation plus rapide.

Et comme c'est une machine de bureau, elle fournit des résultats imprimés facilitant les vérifications. L'impression se fait en deux couleurs, les résultats négatifs étant imprimés en rouge.

La calculatrice 581 porte un nom dont la réputation de fiabilité et de robustesse n'est plus à faire. Et si jamais elle doit être réparée, toute l'organisation Olivetti est là, à votre service.

La calculatrice imprimante électronique Underwood 581. Sa simplicité fait sa beauté.

LE PLUS GRAND CHOIX D'AMEUBLEMENTS DE BUREAUX À GRANBY



AUTHIER & FRÈRE INC.

ACCESSOIRES DE BUREAUX

261, PRINCIPALE GRANBY 372-3368

Revue du marché... (suite)

3/4 pour cent durant l'année 1976. Si la prévision d'une réduction supplémentaire de 1/4 de 1 pour cent dans les taux d'intérêt hypothécaire se réalise au deuxième trimestre, l'écart estimé à 1 3/4 pour cent au premier trimestre de 1976 serait réduit à environ 1.50 pour cent au second trimestre et ainsi jusqu'au quatrième trimestre où il pourrait revenir à 1 3/4 pour cent.

Conclusion

Les trois principaux facteurs qu'il faudra surveiller au cours de 1976 et qui pourront avoir une influence déterminante sur les activités du marché de l'habitation sont la croissance de l'économie, l'inflation, et l'offre abondante de fonds hypothécaires. Une croissance économique trop forte pourrait créer de la pression sur la demande de fonds et ainsi faire augmenter les taux d'intérêt. Une diminution importante du taux d'inflation pourrait avoir une influence positive sur les taux d'intérêt. Et une disponibilité considérable de capitaux pour le marché hypothécaire pourrait faire réduire l'écart habituel d'au moins 1 3/4 pour cent entre les taux sur prêts hypothécaires et ceux sur les dépôts à cinq ans.

REYNALD AUDET
Collaborateur du Bulletin Economique et Financier mensuel de la Fiducie du Québec.

Brèves financières

REVENUS DE ROTHMANS

TORONTO PC — La société Rothmans of Pall Mall Canada Ltd a indiqué que ses revenus pour le dernier semestre de 1975 ont atteint $10,566,000, soit $1.92 l'action, contre de $6,634,000 ou $1.21 l'action pour la période correspondante de 1974. L'entreprise a attribué cette hausse à un relèvement des gains dans l'industrie du tabac ainsi qu'à la performance de sa filiale, la brasserie Carling O'Keefe Ltd. Les revenus provenant du secteur des tabacs étaient de $10,913,000, contre $8,403,000 pour le second semestre de 1974. La brasserie Carling O'Keefe a affiché de son côté, pour la même période, des revenus atteignant $375,000, alors qu'elle avait accusé des pertes de $2,456,000 au cours des six derniers mois de 1974. Après déduction des dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées, la perte pour la dernière moitié de 1975 s'élève à 3.2 cents par action, contre une perte de 16.2 cents par action en 1974.

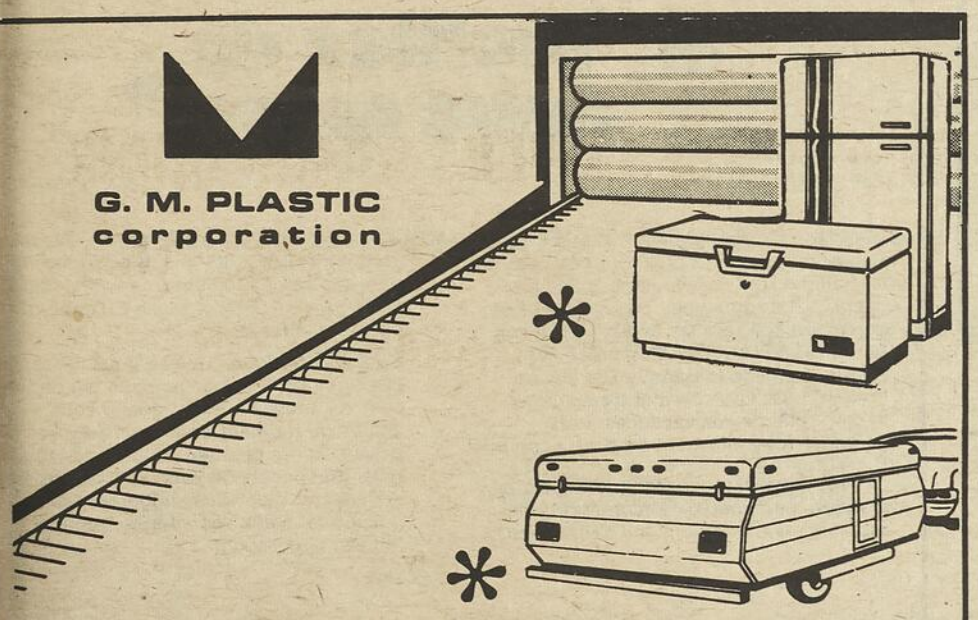
D. D. Bean & Fils (Canada) Ltée.



FABRICANTS D'ALLUMETTES EN LIVRETS

SAINT-CÉSAIRE, Qué. TÉLÉPHONE 469-3135 C.P. 180

G. M. PLASTIC corporation



G.M. Plastic est fier d'être membre de la communauté industrielle de Granby et de participer au progrès de notre ville et notre région.

De son usine moderne à Granby, G.M. Plastic peut produire des feuilles thermoplastiques jusqu'à 10' de largeur.

Ces feuilles sont utilisées pour la fabrication de plusieurs produits, et sont vendues et expédiées partout au Canada et aux marchés d'exportation dans le monde entier.

G. M. PLASTIC CORPORATION

520, rue Robinson S., Granby Québec

À L'ENTRAIDE

ÉCONOMIQUE

L'ÉPARGNE RETRAITE, L'ÉPARGNE LOGEMENT, C'EST BEAUCOUP PLUS

VOICI POURQUOI:

1— Parce que L'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE ça vous appartient, c'est québécois et ça progresse.
- Elle garde vos capitaux chez vous.
- Elle vous permet d'administrer vos affaires de A à Z.
- Elle vous retourne 100% des bénéfices.
- Elle vous fait maître chez vous.
- Elle fait ses placements dans votre région.
- Elle offre un rendement comme SEULE l'Entraide économique est en mesure d'en offrir.

2— Parce que TOUTES NOS CAISSES D'ENTRAIDE sont reconnues par le gouvernement du Québec et sont autorisées à vous proposer:
- Un régime qui reflète leur saine administration.
- Un régime à l'image de leurs objectifs, de la sécurité comme du dynamisme de l'épargne régionale, des résultats exceptionnels qu'elles obtiennent année après année, à l'image enfin de l'importance de l'Entraide économique parmi les meilleures institutions financières du Québec.

3— Parce que dans une CAISSE D'ENTRAIDE les PARTS SOCIALES comportent les qualités suivantes:
- Elles ont une valeur fixe.
- Elles ont toujours rapporté annuellement 10% ou plus.
- Elles constituent une épargne stable.

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GRANBY

161, rue PRINCIPALE GRANBY 372-2322

Il nous est agréable de coopérer au développement commercial et industriel de Granby et de la région.

STEDFAST RUBBER CO. (CANADA) LIMITED

P.O. BOX 577
GRANBY TÉL: 378-8441 QUÉBEC

Aide aux agriculteurs en matière de crédit

La Banque Royale du Canada vient de mettre sur pied un nouveau programme d'activités visant à aider davantage les agriculteurs du Québec en matière de crédit.

Selon M. Florent Fortier, directeur du service agricole de la banque pour le Québec, l'élément clé de ce programme est la création des postes de préposés aux prêts agricoles, dans plusieurs succursales à travers la province.

"C'est en raison des possibilités qu'offre le marché agricole que nous venons d'accroître notre personnel dans les régions où il y a un potentiel élevé de prêts agricoles", rapporte M. Fortier.

L'automne dernier, la Banque Royale a désigné M. Gilles Pitt le premier préposé aux prêts agricoles à être nommé dans une succursale. Il est affecté à la succursale Les Galeries St-Hyacinthe dans la ville du même nom. Au même titre, douze autres postes seront créés d'ici un an dans plusieurs succursales clés. Quatre d'entre eux seront comblés d'ici quelques semaines dans les régions de Saint-Jean, Drummondville, Joliette et Lévis.

Une autre récente innovation du service agricole de la banque est une unité mobile qui permet aux préposés aux prêts agricoles de rencontrer les cultivateurs sur leur ferme, discuter avec eux de leurs besoins et visiter les foires et expositions agricoles. Cette unité mobile pourra aussi servir de kiosque.

"Depuis la création de notre service agricole au Québec, à l'auto[mne] 1973, nous cherchon[s à] venir en aide aux c[ulti]vateurs par notre pro[gra]gramme de prêts a[gri]plan, conçu spécialem[ent] pour répondre aux be[so]soins de l'exploita[tion] agricole moderne, [et] nous voulons aussi [en] donner un guide [pré]cieux de planifica[tion] agricole." de dire M. Fortier.

Ce service fait a[p]venir, entre autres, [les] cultivateurs-hommes a[f]faires le Bulletin a[gri]plan, une publica[tion] trimestrielle qui trait[e de] sujets tels que la m[éca]nerie agricole, l'ex[plo]tation du bétail et a[utres] questions pertinentes.

Brèves financières

REVENUS DES AGRICULTEURS

OTTAWA PC — Les agriculteurs ont tiré en 197[5 de] l'exploitation de leurs fermes, dans toutes les [pro]vinces à l'exception de Terre-Neuve, des revenu[s to]talisant $9.79 milliards, contre $8.84 milliards en [1974] a annoncé mardi Statistiques Canada.

OTTAWA MONTRÉAL GRANBY

Welby

CENTRE D'INFORMATIQUE LTÉE

TRAITEMENT DES DONNÉES — DATA PROCESSING CENTRE

Nous nous spécialisons dans les SYSTÈMES SUIVANTS: système de paye (avec distribution complète de salaire), système de comptes à recevoir — système de comptabilité, système pour municipalité — Rapport de statistiques sur demande

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

Que nos opérations sont traitées sur ordinateurs ici-même à Granby

331, RUE PRINCIPALE GRANBY, QUE. (514) 372-1700

"profitez de notre argent"

Pourquoi remettre à plus tard ces vacances tant attendues? Soleil, plage, voile, golf, pêche... Pourquoi vous priver de tous ces agréments qui font les belles vacances? Partez DÈS MAINTENANT grâce à un Prêt-voyages de la Banque Royale. Le Prêt-voyages vous permet d'emprunter le coût total de vos vacances, frais de garde-robe et argent de poche compris.

Le Prêt-voyages de la Banque Royale est pratique, peu coûteux et comporte une assurance-vie gratuite. On l'obtient sans la moindre difficulté: il suffit d'avoir une bonne cote de crédit et un revenu stable. Il n'est même pas nécessaire d'être un client de la Royale!

Songez aussi que nous ne vous laisserons pas prendre des engagements qui dépassent vos moyens. Alors, quand vous aurez décidé du montant dont vous avez besoin, passez voir le directeur ou le préposé aux prêts personnels de votre succursale. Il sera heureux de vous suggérer le plan qui sert le mieux vos intérêts. (Voir le tableau ci-dessous).

	12 mois		18 mois		24 mois		36 mois		48 mois		60 mois	
	Int.	Mens.	Int.	Mens.	Int.	Mens.	Int.	Mens.	Int.	Mens.	Int.	Me
1,000	74.72	89.56	110.42	61.69	146.72	47.78	221.84	33.94	299.84	27.08	380.60	2
1,500	112.08	134.34	165.54	92.53	220.08	71.67	332.76	50.91	449.76	40.62	571.20	3
2,000	149.44	179.12	220.66	123.37	293.44	95.56	443.68	67.88	599.68	54.16	761.20	4
3,000	224.16	268.68	331.08	185.06	440.16	143.34	665.16	101.81	899.04	81.23	1,141.80	6
4,000	298.88	358.24	441.50	246.75	586.88	191.12	887.00	135.75	1,198.88	108.31	1,523.00	9
5,000	373.60	447.80	551.74	308.43	733.60	238.90	1,108.84	169.69	1,498.72	135.39	1,903.60	11
10,000	747.20	895.60	1,103.48	616.86	1,467.20	477.80	2,217.68	339.38	2,997.44	270. 78	3,807.20	23
15,000	1,120.80	1,343.40	1,655.48	925.29	2,200.80	716.70	3,326.52	509.07	4,479.16	406.17	5,710.80	34

COÛT DE L'EMPRUNT ☐ VERSEMENT MENSUEL

Intérêt calculé à 13½ pour cent par an

BANQUE ROYALE
une équipe à l'esprit ouvert!

B.M. LAROCQUE
DIRECTEUR
98, rue Principale, Granby
TÉL.: 372-3303

R.G. LEPAGE
DIRECTEUR
590, rue Principale, Granby
TÉL.: 378-8458

Nous sommes heureux de participer au développement de notre ville et notre région



CRESSWELL - POMEROY Ltd.

Rue Léon-Harmel Granby tél. 378-4611

Les pommes de la région Montérégienne

Débuts en 1940

La Coopérative Montérégienne fut établie à Rougemont, Québec, en 1940, pour fabriquer et mettre en vente les produits des pomiculteurs des Cantons de l'Est de la province de Québec.

Au cours de sa première année en affaires, la Coopérative utilisera un total d'un peu plus de 12,000 boisseaux de pommes. Pendant les années de la deuxième Grande Guerre, il n'y avait que très peu d'activité dans cette usine à cause de la pénurie des boîtes en métal et du sucre.

Diversification des produits

L'usine reprit de nouveau après la guerre et, depuis lors, a sans cesse augmenté sa capacité de transformation. En 1951, les dirigeants de la Montérégienne ont ajouté à leur ligne de production de jus celle de la pulpe et de la sauce de pomme en capitalisant en bâtisses et machineries de $75,000 dollars.

En 1962, les directeur décident de doter la Montérégienne d'un entrepôt de 263' X 106' X 22' d'une valeur de $96,000.00.

Le cidre

En 1972, à la suite de la légalisation du cidre de pomme, la Montérégienne s'est porté acquéreur de magnifiques réservoirs en acier inoxydable pour la fermentation et le vieillissement du cidre et, de plus, s'est dôtée d'une ligne d'embouteillage automatique des plus modernes.

300 membres

La Coopérative compte aujourd'hui plus de 300 membres situés dans les principales régions pomicoles de la province et utilise, à l'heure actuelle, 700,000 boisseaux. De fait, la Coopérative Montérégienne est devenue la plus importante manufacture du genre dans la province de Québec. La coopérative paie ses membres pour le transport de leurs pommes à l'usine. Elle leur paie des versements pour les pommes au fur et à mesure que les produits sont vendus. Le pourcentage de la récolte des pommes du Québec employées dans la manufacture est couramment estimé à 9.5% comparé à la moyenne de 25% pour tout le Canada. Environ sept millions de boisseaux de pommes furent récoltés dans le Québec au cours de la saison dernière.

Les produits

Les produits de la Coopérative Montérégienne à l'heure actuelle comprennent: jus, sauce, pulpe, pommes à tarte, gelée, Breuvage Orange, raisin, limonade, le cidre de pomme, semi-doux, mousseux et pétillant.

Outillage moderne

On a fait l'installation à l'usine de la Coopérative, de deux presse-jus, à haute pression du genre européen le plus récent. (il n'y en a que trois de ce genre en Amérique du Nord). Ces presses peuvent manipuler 140 tonnes de pommes en 24 heures.

Un procédé de pulpe continu et automatique peut fabriquer cinq tonnes de pulpe de pommes à l'heure. Cette pulpe est entreposée dans des réservoirs à doublure en émail de verre. Chaque réservoir mesure 40 pieds de longueur et leur capacité combinée est de près de 2,500,000 livres.

L'usine peut mettre en boîtes 24,000 gallons par jour, soit l'équivalent de plus de 175,000 boîtes de 19 onces. Tout le jus produit à la Coopérative est maintenant additionné de vitamine.

Brèves financières

L'INDUSTRIE DE LA VIANDE

EDMONTON PC — M. Arthur Child, président de la société Burns Food Ltd, a déclaré mardi que l'industrie de la viande dans l'Ouest canadien souffre d'une pénurie de matiéres premières et d'une capacité de production excessive. Et pendant ce temps, a ajouté M. Child, lors de la réunion annuelle du Conseil des conserveries de viande du Canada, le gouvernement albertain continue d'encourager l'expansion des conserveries rurales. Le problème de l'industrie de la viande, selon M. Child, découle d'une baisse de la production de porcs dans l'Ouest, en raison principalement de la hausse du prix des céréales et d'une structure de tarifs ferroviaires injuste qui pousse l'industrie du bétail à s'installer près des marchés de consommation au lieu de se rapprocher des sources de céréales. L'industrie de la conserverie a presque entièrement disparu en Colombie-Britannique, a-t-il dit, et elle se porte mal en Alberta et en Saskatchewan, où elle a connu sa pire année depuis la crise économique des années trente. La situation est cependant meilleure au Québec et en Ontario, car les gouvernements de ces provinces ne tentent pas d'accroître la capacité existante, a ajouté M. Child.

SUCCÈS AUX INDUSTRIELS ET HOMMES D'AFFAIRES DE LA RÉGION



HEWARD GRAFFTEY

DÉPUTÉ DE BROME-MISSISQUOI AUX COMMUNES

HEWARD GRAFFTEY

Nous sommes heureux de contribuer au progrès de la région.

Turnbull & Fils Ltée

SYSTÈMES DE CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Tél. 297-2555

SOUTH-STUKELY

—

EASTMAN

141 ANNÉES DE SERVICE

ASSUREZ -VOUS AVEC

La Compagnie d'Assurance Missisquoi & Rouville

SIÈGE SOCIAL: FRELIGHSBURG, QUÉ.

LA PLUS ANCIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRÔLÉE PAR DES CANADIENS

TÉL.: 298-5251

INCENDIE AUTOMOBILE RISQUES DIVERS

Le développement du secteur de la consommation: UNE PRIORITÉ

L'implantation de la formule coopérative dans le secteur de la consommation a été, jusqu'à maintenant, relativement faible. Un objectif d'expansion rapide de ce secteur exigerait un développement rationnel du réseau de distribution et une participation des institutions financières coopératives.

Un projet de développement en ce sens est actuellement élaboré par un comité formé de MM. Henri Pichette, président de la Fédération des Magasins Coop; Adrien Rioux, directeur du Service des Associations coopératives du MCCIF; Gilles Arès, directeur général du Conseil de la Coopération du Québec; Benoît Morneau, directeur général de la Fédération des Magasins Coop et Marc Delisle, directeur du développement et de la division détail, Fédération Magasins Coop.

PLANIFICATION

Conscient du besoin du secteur coopératif de la consommation de se donner un plan défini de développement, le comité tripartite a commencé à élaborer les étapes à franchir pour réaliser une telle planification et ce, dans les meilleurs délais. Ses recherches s'appuient sur les prémisses suivantes:

Un développement d'envergure dans le secteur de la consommation ne peut-être envisagé sans compter sur l'intercoopération du secteur des institutions financières coopératives. Pour jouer un rôle économique et social dan l'intérêt des consommateurs du Québec, l secteur de la consommation doit prendre un part significative du marché. Cet objectif n'es réalisable qu'à la condition de mobiliser le consommateurs et les capitaux de base pou aller sur les marchés financiers normaux chercher les emprunts nécessaires au finan cement du développement.

Le partenaire naturel s'avère être l'ensembl des institutions coopératives financières. Leu collaboration ne se limiterait pas à une contr bution financière. Il s'agirait plutôt d'une part cipation à l'entreprise (Joint Venture) comme l font des corporations capitalistes ou gouverne mentales en achetant une part importante d'ac tions. Dans les faits, cette modalité signifie un prise de décision conjointe concernant tous le plans d'investissement. Par ce biais, les intitu tions financières s'assurent de la rentabilité de projets proposés. La Fédération des Magasin Coop, par contre, perd de son autonomies mai atteint ses objectifs de croissance rapide.

S'inspirant de la philosophie coopérative, qu fait que la participation au capital ne donne pa de pouvoir et ne rend pas admissible au partag des profits, notre législation élimine actuel lement tout pouvoir à des partenaires coopé ratifs. Dans la conjoncture actuelle du Québec des pouvoirs légaux devraient être donnés au partenaires de même qu'une rétribution su leur capital.

LA COOPERATIVE REGIONALE

L'instrument de développement privilégié es la formule de la coopérative régionale. Un telle coopérative va regrouper les consomma teurs, les institutions financières et la Fédé ration des Magasins Coop. Les trois compo santes se partageront les pouvoirs par u nombre égal de représentants au conseil d'ad ministration.

La coopérative régionale aura la responsa bilité de développer un réseau de distributio sur son territoire en utilisant un ou plusieur concepts d'entreprises: des hypermarchés, de supermarchés, des dépanneurs et des club coopératifs.

Ces types d'entreprises seront implantés pro gressivement selon un plan défini par chaqu coopérative régionale à partir des besoins res sentis par le milieu.

L'achat d'une chaîne de magasins, d'unités e opération qui sont mises en vente, devra auss être étudié à chaque fois que de tels cas se pré senteraient, pour bénéficier d'achalandage et d coûts d'occupation réduits. Au niveau de l Fédération des Magasins Coop, compte tenu qu cette dernière n'est pas suffisamment organisé dans les biens de consommation durables e qu'il est important de développer ces lignes, i apparaît que l'achat d'un ou des grossistes exis tants serait la meilleur façon de pénétrer c marché.

La mise sur pied de coopérative régionale pour développer un réseau de distribution in tégré, nécessite une gestion centralisée. Pa mesure d'efficacité, la Fédération des Magasin Coop assurerait ce service.

FINANCEMENT

Sur le plan financier, une division des opéra tions commerciales et des opérations immobi lères est envisagée. L'Association Coopérative d'Investissement du Québec (l'A.C.I.Q.) finan cerait les immeubles et l'ameublement. Pour ce faire, l'A.C.I.Q. modifirait sa structure juridique selon la meilleur formule recommandée par les spécialistes et obtiendrait son financement de base de la Société d'Investissement Desjardins (SID) ou d'autres institutions financières dési gnées par le secteur financier coopératif.

Les institutions financières coopératives du milieu, les consommateurs de la région et la Fédération des Magasin Coop se chargeraien de financer les inventaires et le fonds de rou lement. A moyen terme, ce financement pourra être entièrement recruté chezles membres. A ce moment, les institutions financières coopératives et la fédération se retireront.



Le développement (suite)

L'IMAGE

Le secteur coopératif de la consommation devra adopter une politique de protecteur du consommateur visant à assurer sa sécurité économique, sa santé et sa promotion sociale. Des mesures seront prises pour informer le consommateur sur tout ce qui se fait à l'intérieur du mouvement. Un laboratoire, possédé par le secteur coopératif de la consommation, analysera tous les biens de consommation sous l'aspect santé, économie. Des cours de promotion coopérative, professionnelle et technique seront organisés pour le personnel afin d'en faire des compétents et des militants du coopératisme. Ces mesures s'avèrent indispensables pour éduquer le consommateur aux problèmes sociaux-économiques et l'amener à prendre ses affaires en main.

PARTICIPATION

Le plan proposé ne deviendra réalité que si tous les membres de la Fédération des Magasins Coop et les institutions financières coopératives l'endossent. Le 1er octobre, le comité tripartite a rencontré les représentants des intitutions financières coopératives afin de leur exposer les objectifs envisagés.

Les institutions financières coopératives ont réagi positivement à l'esquisse de projet et deux représentants ont été choisi afin de participer au comité. M. Raymond Beauregard, directeur général de la Société d'Investissement Desjardins et M. André-G. Leroux, trésorier à La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie, contribueront largeaent au comite en apportant leur connaissance du monde financier.

Des mécanismes de consultation sont prévus à tous les paliers de la Fédération des Magasins Coop* du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale. Le plan, une fois approuvé démocratiquement, deviendra l'outil de développement de l'ensemble du secteur coopératif de la consommation.



Il nous est agréable de participer au progrès et à l'économie de notre ville et notre région.

M. Hower Blackwood
Maire de la ville du Lac Brome

CONSEILLERS

L.-P. ALLARD
W. ALLNUTT
I.-R. GRANDLE
E. FOSTER
B. MÉNARD
L. GROVES

Brèves financières

INVESTISSEMENTS DE LA CDC

TORONTO PC — M. Anthony Hampson, président de la Corporation de développement du Canada, estime que le prochain investissement important de la CDC ne pourra se concrétiser avant neuf à 15 mois. Mais, a-t-il dit, la société fédérale n'en poursuit pas moins ses recherches en vue de nouvelles acquisitions. Mise sur pied il y a quatre ans, la CDC suit les progrès accomplis par ses filiales et procède à une évaluation des nouvelles entreprises candidates pour des investissements, lesquels portent présentement sur le secteur des mines, des produits chimiques, du gaz naturel et du pétrole.

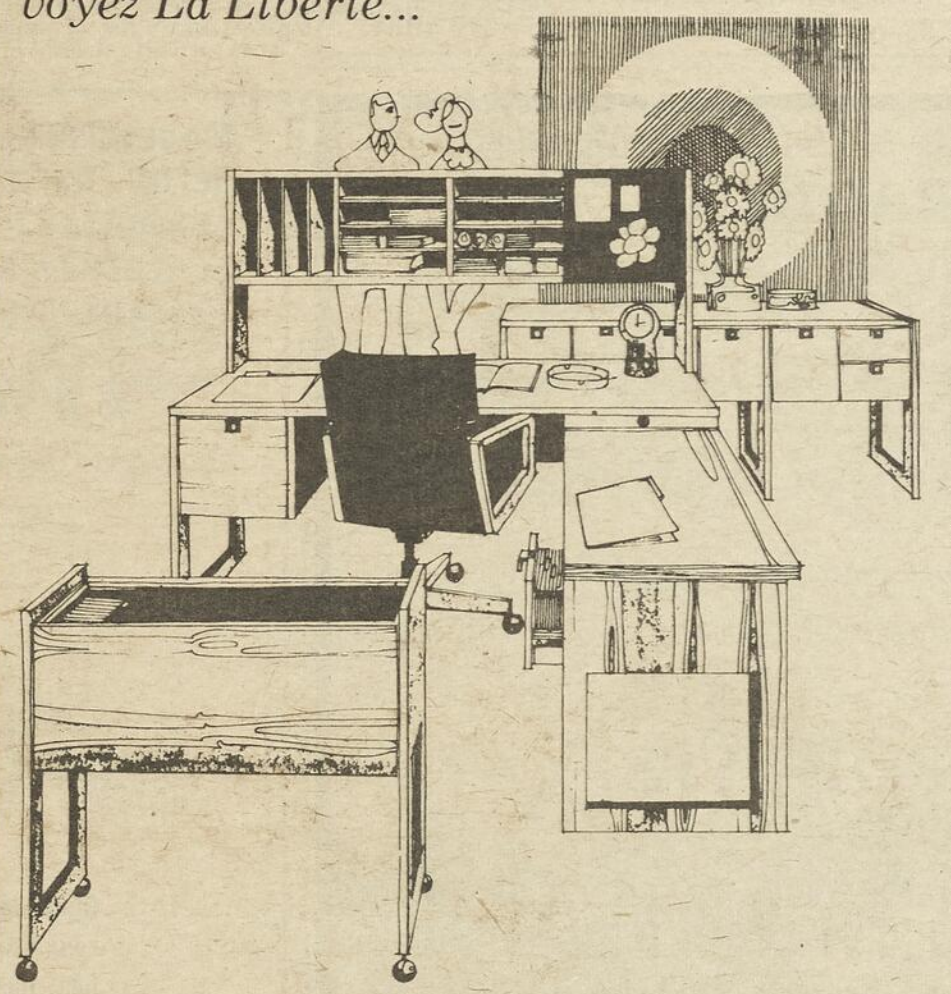
LE PIPE-LINE

HAMILTON PC — La construction, par la Canadian Arctic Gas Pipeline, d'un pipe-line de gaz naturel dans l'Arctique canadien apporterait à l'économie canadienne des bénéfices nets évalués à près de $30 milliards pour une période de 25 ans, selon M. William Wilder, directeur général de l'entreprise. Une fois le pipe-line construit, a-t-il dit devant le Canadian Club de Hamilton Ont., l'accroissement des approvisionnements de gaz en provenance du delta du Mackenzie permettra au Canada de réduire sa dépendance envers les importations de pétrole. Dans l'hypothèse selon laquelle le prix du pétrole passerait de $11.50 à $15 le baril, M. Wilder estime qu'au cours de la période de 25 ans envisagée, le gaz amené du delta par le pipe-line aurait une valeur de $34 milliards. En outre, un montant additionnel de $11 milliards serait perçu pour le transit du gaz d'Alaska. Les coûts pour l'économie canadienne, selon M. Wilder, porteraient essentiellement sur la construction et l'exploitation du pipe-line, la découverte et l'extraction du gaz et les frais d'intérêt touchant les investissements étrangers. "Après déduction de ces coûts, a-t-il dit, les bénéfices nets qu'en tirerait l'économie canadienne s'élèveraient à près de $30 milliards". L'Arctic Gas, qui attend toujours de voir son projet de pipe-line approuvé par l'Office national de l'énergie, doit faire face à un projet concurrent avancé par la Foothills Pipe Lines Ltd, un groupe de Calgary qui se propose de transporter uniquement du gaz naturel canadien.

ACQUISITION DE LA CIL

MONTREAL PC — La société CIL a annoncé qu'elle avait acquis toutes les actions de l'Eco-Research Ltd, une société-conseil de Pointe-Claire qui assure des services de relevés et de mesures dans le domaine écologique. La CIL, qui détenait depuis 1972 une partie substantielle des intérêts de cette entreprise de la banlieue de Montréal, a racheté le reste des actions aux laboratoires Bio-Research Ltd, également de Pointe-Claire. L'Eco-Research continuera de fonctionner sous la direction du Dr André Dumouchel, vice-président et gérant général, a précisé un communiqué de la CIL.

Pour vous bien meubler voyez La Liberté...



NOS REPRÉSENTANTS



Hervé ROY



Normand ROY



Gervais CÔTÉ

Papeterie La Liberté
209 Principale
Granby 372-6263

L'Industrielle a atteint les $5 milliards

"Les états financiers de l'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie ne manquent pas depuis plusieurs années de mettre en évidence la réalisation de nouveaux records et le maintien d'une performance globale pretigieuse. L'année 1975 ne fait pas exception et poursuit donc la tradition bien établie."

C'est en ces termes que monsieur S.E. Brock, président de L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie, s'adressait aux détenteurs de polices, au nom du Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 16 février 1976 au siège social de la compagnie.
Un bref compte rendu des résultats enregistrés au cours du dernier exercice financier permet de souligner les nouveaux records obtenus par l'Industrielle-Vie dans l'ensemble de ses opérations.

VENTE DE NOUVELLES AFFAIRES ET ASSURANCE EN VIGUEUR

Au cours de son soixante-dixième exercice financier, de nouveaux succès ont été enregistrés au chapître des ventes par les représentants de l'Industrielle dont la majorité offrent un service direct à leur clientèle par la visite régulière des foyers qu'ils desservent. L'en vigueur total dépasse maintenant le cap de $5 milliards

Au 31 décembre 1975, le volume total des affaires en vigueur s'élevait à $5,028,297,656, une augmentation de $589,000,048 sur le volume atteint l'année précédente. Ce chiffre impressionnant représente la somme totale de la protection que la compagnie assume envers ses assurés dans les différentes branches de ses opérations: les ventes dans la branche individuelle ont atteint $388,565,118 en assurance-vie et $156,459,840 en rentes. Ces résultats sont les plus élevés jamais réalisés et ont porté l'en vigueur des contrats sur bases individuelle à $2,536,679,122 comparativement à $2,200,310,404 à la fin de 1974. La branche collective a connu un ralentissement sur le plan des v en tes mais, grâce à sa croissance interne, l'en vigueur a augmenté de 11.3% pour atteindre $2,491,618,534.

REVENUS

Le revenu de primes provenant des argents recus en vertu des divers contrats d'assurance et de rentes offerts aux clients de l'Industrielle est passé de $86,755,113 en 1974 à $96,273,792, une augmentation de $9,518,679 sur l'année précédente.

Un autre record, le revenu de placement s'est accru de 30% en 1975 et se chiffre à $34,067,075. Au total, les revenus de 1975 s'élèvent à $135,895,174 comparativement à $117,059,315 l'an dernier.

Ces revenus ont servi en partie au paiement d'une somme totale de $44,398,386 à ses assurés ou leurs bénéficiaires sous forme de prestations, de dividendes ou ristournes et aussi à pourvoir une somme additionnelle de $61,772,785 requise pour rencontrer ses obligations futures envers ses assurés, bénéficiaires et employés.

RESERVES

Les augmentations substancielles apportées aux principaux postes du passif apparaissant dans le bilan de l'industrielle reflètent les responsabilités accrues qu'elle assume envers le nombre sans cesse grandissant de ses détenteurs de polices. La réserve mathématique a ainsi été augmentée de $58,078,785 pour atteindre un total de $376,336,853 soit 82.3% du passif total. Egalement, toutes les autres obligations spécifiques envers ses assurés sont couvertes par un montant de $32,095,005 comparativement à $30,384,298 à la fin de 1974.

En plus des éléments spécifiques du passif apparaissant au bilan de l'Industrielle, une réserve de $4,700,000 constitue une marge de protection supplémentaire en cas de fluctuations in att endues dans la valeur de l'actlf et contre toute autre éventualité. Le surplus non réparti de $23,423,624 appartient essentiellement à ses détenteurs de polices sous forme de garantie additionnelle devant permettre à la compagnie de respecter intégralement toutes ses obligations contractuelles.

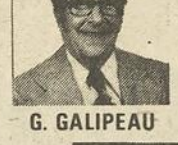
ACTIF

L'augmentation de notre actif a atteint un nouveau sommet de $67,703,259 alors que

→



R. CHAMPAGNE, C.LU.
Gérant de district



G. GALIPEAU



R. LAMONTAGNE



J. PATENAUDE



G. TALBOT



R. MÉNARD

Consultez-nous pour votre plan enregistré d'épargne-retraite. 28 février, date limite d'enregistrement pour impôt '75 — Ecoflex 9.50% — Garanti 10 ans.

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
183, rue Principale, Granby, Qué. 372-4054

LA COMPAGNIE
MINER
LTÉE

Maison fondée en 1909

PRODUITS:

CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC
CHAUSSURES P-F EN TOILE
VÊTEMENTS DE TRAVAIL IMPERMÉABLES
MBM - MEMBRANE DE BUTYLE MINER
(membrane de couverture et solin)
RUBAN POUR CÂBLE ÉLECTRIQUE
ENDUITS IMPERMÉABLES POUR TISSUS

MACHINERIE LOURDE
BÉTON - ASPHALTE
AGRÉGATS - TUYAUX
ET BLOCS EN BÉTON
TRAVAUX DE GÉNIE

TÉLÉPHONES:
Granby: 378-9871
Montréal: 861-8579
St-Hyacinthe: 773-1028
Marieville: 466-4611
Valcourt: 532-3202

ST

On ne peut concevoir le progrès d'une région si ceux qui la dirigent ou la transforment, ne se donnent pas les outils efficaces pour accomplir la tâche.

Nous sommes très heureux de participer au développement industriel de toute la région des Cantons de l'Est et en particulier de la Cité de Granby.

CONSTRUCTION ST-PAUL LTÉE
ST-PAUL D'ABBOTSFORD - QUÉBEC J8E 1A0

de dollars d'assurance en vigueur en 1975

l'actif total se chiffre à $457,784,241 soit 17.3% de plus que l'année précédente. Un montant de $204,863,478 est investi dans les prêts hypothécaires, une augmentation de $20,610,200 sur l'an dernier qui maintient la proportion de l'actif total ainsi investi à 44.8%. Pour sa part, le portefeuille d'obligations a augmenté de $36,173,445 pour atteindre $193,421,969 représentant 42.3% de l'actif.

TAUX NET DE RENDEMENT

Le taux moyen de revenu net réalisé sur l'ensemble de l'actif investi a connu une progression de 0.54% pour atteindre 8.40% à la fin de l'année.

FILIALES DE L'INDUSTRIELLE

Les primes souscrites ont connu des augmentations substancielles 70.9% à L'Equitable Compagnie d'Assurance Générales et 131.7% à l'Industrielle Compagnie d'Assurances Générales. Les coûts d'acquisition de ces nouvelles affaires accompagnés de poussées inflationnistes dans le coût des réclamations ont occasionné des déficits d'opération chez ces deux filiales.

L'effetdeplusieurs majorations de taux et l'introduction de pratiques restrictives à la sélection et à la croissance des nouvelles affaires permettent d'anticiper des résultats financiers favorables dans la prochaine année.

Pour des raisons entièrement hors de contrôle, le début des opérations à l'Industrielle-Services Techniques Inc. fut retardé jusqu'au dernier trimestre de 1975. Toutefois, deux ordinateurs IBM 370, modèle 168, sont maintenant en opération. Le personnel technique de cette filiale au nombre de 64 permet d'accommoder une clientèle qui s'élargit rapidement. Par nature, les débuts d'une entreprise semblable impliquent plusieurs années d'opérations déficitaires; toutefois, il est déjà permis de croire que notre investissement dans ce domaine s'avérera profitable.

Brèves financières

LA CONSTRUCTION NAVALE

LONDRES Reuter — Les carnets de commande des chantiers navals du monde entier n'ont jamais été aussi peu pourvus depuis 1972, selon la célèvre Lloyd's de Londres. Raison essentielle: le marasme qui sévit dans les flotilles de pétroliers. Ainsi, 82.3 millions de tonnes ont été mises à flot au cours du dernier trimestre de 1975, contre 120 millions de tonnes durant la période correspondante de 1974. Ces statistiques ne tiennent pas compte des flottes soviétique, chinoise et roumaine. Les carnets de commande de pétroliers ont particulièrement souffert de cette récession. Plus de 18 millions de tonnes de commandes ont été annulées en 1975. Des discussions seraient en cours concernant cinq autres millions de tonnes. Les chantiers japonais, souvent accusés de pratiquer des prix de "dumping", enregistrent le plus de commandes: 31 millions de tonnes. Viennent ensuite la Suède, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avec, respectivement 6.5 millions, 4.95 millions et 4.93 millions de tonnes.

Il nous est agréable de coopérer au développement commercial et industriel de Granby et la région

HirsH
SHELVING SYSTEMS LTD.

FABRIQUANT D'ÉTAGÈRE EN ACIER

750, VADNAIS
GRANBY, QUÉ.
(514) 378-4681

LE PLUS IMPORTANT VENDEUR INDUSTRIEL DANS LA RÉGION

MF
Massey Ferguson



RETRO-EXCAVATEUR de 16' - CHARGEUR DE 1 1/2 ver. cu. — 84 FORCES.

- VENTE
- LOCATION
- ENTRETIEN

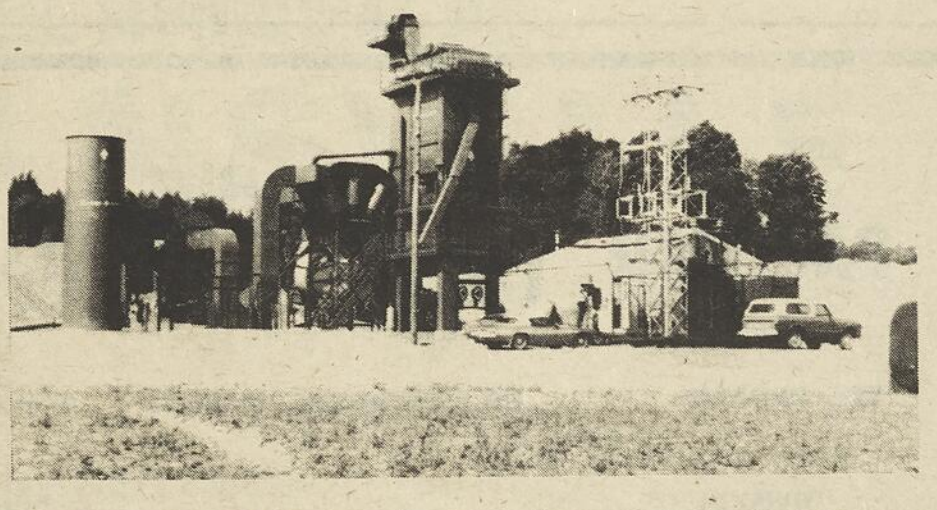
Bélier mécanique, tracto-chargeur, rétro-excavateur, élévateurs à fourches, boyaux hydrauliques de toutes sortes.

R. VIENS EQUIPEMENT Inc.
PRIX COMPÉTITIFS
Département de pièces et service ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.
822 PRINCIPALE GRANBY 378-9891

À VOTRE SERVICE AU MOMENT VOULU

COMET CONSTRUCTION INC

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU QUÉBEC



Notre nouvelle usine d'asphalte des plus modernes construite selon les normes et les exigences du ministre de l'environnement et l'assainissement de l'air située sur le chemin Iron Hill, Ville de Lac Brome, P.Q.

COMET CONSTRUCTION INC.
C.P. 105, COWANSVILLE TÉL.: 263-3255

CLUB DE GOLF ET CURLING GRANBY ST-PAUL

CLUB DE GOLF ET CURLING GRANBY-ST PAUL INC.

GRANBY, QUE.

NOUVEAU 36 TROUS
SALLE POUR NOCES
SHOWER ET RÉCEPTION
DE TOUT GENRE
TOURNOIS DE TOUTES SORTES

MEMBRE À VIE
DISPONIBLE
BIENVENUE À TOUS

Le système bancaire a beaucoup changé et tout indique que ce n'est pas fini

Par JOSEPH MacSWEEN

MONTREAL (PC) — Les banquiers et leurs clients ont quelque peu changé depuis l'époque où Stephen Leacock écrivit un roman hilarant racontant sa première aventure dans une banque, aux environs de 1900.

Vous vous rappelez peut-être comment l'atmosphère de cathédrale et les grand-prêtres de la finance avaient intimidé Leacock au point qu'il avait ouvert un compte de $56. pour ensuite immédiatement, dans sa confusion, en retirer la somme au complet!

"Quand j'entre dans une banque, je suis secoué", confessait Leacock, et tout le monde le comprenait très bien.

En bien, il se peut que les banques canadiennes soient encore plus conservatrices que le croient beaucoup de gens, déclare M. Peter G. Wood, directeur de l'Institut des banquiers canadiens.

Pourtant, ces jeunes hommes en vestes sport et ces jeunes femmes en robes élégantes semblent plus faciles d'approche que ne l'étaient leurs prédécesseurs. "En fait, je suis souvent accusé d'avoir plus l'air d'un banquier que les banquiers, particulièrement pour ma façon de m'habiller", déclare M. Wood qui, originaire d'Angleterre, a un goût prononcé pour les costumes sombres et les cravates discrètes.

UN ROLE IMPORTANT

Mais M. Wood a fait observer que les banquiers doivent, en ces temps d'évolution rapide, posséder un degré élevé de connaissances des affaires. Il dit que l'institut jouit d'une certaine suprématie dans ce domaine, bien que cela ne soit guère connu du public en général.

Fondé en 1967, l'institut est responsable des activités éducatives de l'Association des banquiers canadiens. Il administre un réseau d'éducation permanente, depuis St. John's jusqu'à Victoria.

"L'idée qui veut que l'instruction s'achève avec un diplôme est totalement erronée, dit-il. Notre institution est la plus importante en son genre dans le domaine de l'éducation permanente. Et il y a une différence de pensée entre elle et les autres programmes d'éducation professionnelle".

Plus de 10,000 banquiers étudiants à travers le Canada sont inscrits au programme de l'institut, lequel est enseigné dans 51 universités. L'étudiant obtient un diplôme de "fellow de l'institut" après avoir suivi une moyenne de cinq ans de cours. On peut aussi obtenir des diplômes intermédiaires.

Des symposiums nationaux et locaux ont également lieu sous les auspices de l'institut, qui a des bureaux régionaux à Halifax, Montréal, Toronto et Calgary, plus 110 centres et sous-centres réunissant les banquiers et les universitaires dans tout le Canada.

Bien que la population étudiante ne forme qu'un petit pourcentage de tous les employés des 10 banques à chartes, M. Wood dit que cette population a doublé en cinq ans, et que la proportion de femmes à en faire partie est passée de 14 à 44 pour cent.

Les clients sont de plus en plus instruits, de plus en plus sophistiqués, a déclaré M. Wood au cours d'une interview. Etant donné que les banques sont une i,dustrie de service, les banquiers doivent être en mesure de correspondre à ce niveau plus élevé de connaissances de leur clientèle".

ETUDE DES BESOINS

Parmi les 28 personnes qui travaillent au siège social de l'institut il en est qui forment un groupe de recherche, chargé d'étudier avec soin les besoins des banquiers étudiants. On met au point de nouvelles structures et de nouveaux sujets que les professeurs d'université peuvent enseigner aux élèves.

M. Wood, âgé de 43 ans, est entré à l'institut l'année même de sa fondation, et il en est devenu le directeur en 1971. Il possède une maîtrise en physique nucléaire de l'université d'Oxford, et est arrivé au Canada il y a 20 ans. Il a travaillé dans diverses maisons de Toronto comme analyste d'investissements, ainsi que comme chef d'une équipe de prospection géophysique et comme directeur de recherches en informatique.

"Je suis devenu citoyen canadien en prêtant allégeance à la reine à Chicoutimi", dit-il avec un sourire.

Le programme de "fellowship" de l'institut est plutôt un cours commercial qu'un cours d'opérations bancaires, mais les banquiers peuvent poursuivre leur instruction dans des sujets spécifiquement reliés à leur travail, en suivant des symposiums après avoir obtenu leur diplôme.

UN COURS COMMERCIAL

"L'économie et les communications, par exemple, sont obligatoires, tandis que la finance et les opérations bancaires sont facultatives, dit M. Wood. Un bon cours commercial est probablement la meilleure façon d'instruire les banquiers. Ils apprennent les opérations bancaires à la banque même, par l'expérience, et auprès de leurs collègues.

"Par conséquent, nous avons une différence fondamentale avec la plupart des autres instituts bancaires dans le monde. Un certain nombre d'instituts européens commencent à mettre sur pied des programmes assez semblables au nôtre".

Selon M. Wood, les problèmes de langue se trouvent résolus du fait que les étudiants francophones, particulièrement ceux du Québec et du Nouveau-Brunswick, suivent les cours dans les universités de langue française. Ainsi par exemple, l'Université du Québec enseigne le cours dans plusieurs centres.

"Les banques investissent de $5 millions à $6 millions par année dans ces programmes d'éducation permanente", dit M. Wood. Chaque banque a son propre système pour rembourser les frais de scolarité payés par les étudiants.

Que retirent les étudiants banquiers de ces cours? Pas nécessairement des promotions, dit M. Wood. "L'avancement dépend de la façon dont chacun accomplit son travail. Nais il y a un corollaire à cela: les gens qui ne continuent pas de s'instruire n'auront certainement pas d'avancement..."

Nous sommes heureux de participer au développement de notre ville et notre région.

Barker

DEPUIS 1898

Compagnie J. J. Barker Limitée

COWANSVILLE, QUEBEC.

PANNEAUX MURAUX—ENSEIGNES—PEINTURE

PAPETERIE Cowansville **STATIONERS**

TEL. 263-3212 **151 PRINCIPALE - MAIN ST.** **COWANSVILLE, QUE.**

DIVISION OF **DIVISION DE**

IMPRIMERIE COWANSVILLE INC.

COWANSVILLE PRINTING INC.

(514) 263-0833
137 JOHN
COWANSVILLE, QUE.
J2K 1W9

COWANSVILLE À L'AUBE D'UN TEMPS NOUVEAU

Les autorités municipales de la ville de Cowansville ont présentement de sérieuses décisions à prendre et elles auront à le faire au cours des prochaines années, voire des prochains mois, si elles veulent que leur ville reprennent le terrain perdu en ce qui concerne son développement industriel et économique en général.

Heureusement pour toute la population de Cowansville, l'actuelle administration est consciente des difficultés vécues depuis quelques années, du ralentissement des affaires en général, de la détérioration presque conséquente des équipements industriels, commerciaux, hôteliers et de restauration.

Le conseil municipal de Cowansville ne croit toutefois pas que la ville se soit engagée dans un recul irrécupérable. D'ailleurs, les édiles municipaux, sous la direction du maire Rosaire Raymond, sont optimistes en même temps que réalistes.

La ville de Cowansville peut se tailler une place avantageuse sur le plan industriel, sur le plan commercial, sur le plan touristique, sur le plan de la qualité de la vie, sur le plan des services, etc. A l'hôtel de ville, on est convaincu de cela.

Et ce qui connaissent la ville de Cowansville le sont aussi.

Toutefois, la sagesse des administrateurs municipaux leur fait voir également tout le travail qu'il y a à faire. Mais ça ne semble pas vouloir les arrêter. Ils se sont d'ailleurs mis à l'ouvrage dès le lendemain de leur élection.

Nous avons confiance, dans un premier temps, que le travail des responsables, tant de l'administration que des services techniques et de la commission industrielle, atteindra les objectifs visés dans leur désir de redonner à la ville de Cowansville la place concurrentielle qu'elle a déjà occupée, parce qu'on semble vouloir y aller avec beaucoup de prudence, avec beaucoup de méthode.

Autrement dit, on n'y va pas à l'aveuglette. On n'y va pas sans connaître les exigences de l'action à entreprendre, ni les implications de cette action, une fois entreprise.

Dans un deuxième temps, nous voyons la population de Cowansville donner son appui aux administrateurs municipaux. Car sans elle, il sera difficile de faire quoi que ce soit, voire impossible. Il faudra d'abord que les citoyens s'intéressent aux affaires de leur ville, qu'ils y participent activement ensuite et qu'ils acceptent les décisions prises par les autorités.

Ne seront-ils pas les premiers à en recueillir les retombées? Pour l'instant, tous les Cowansvillois semblent dans de bonnes dispositions et, en haut-lieu, on profitera certes de cet état d'esprit pour lancer les projets susceptibles de donner à Cowansville un nouvel essor, un nouvel élan.

Certains trouveront que ça ne va pas assez vite. On dira même que Cowansville est en retard. Il faut admettre que l'on vient de loin et que Cowansville a connu, comme certaines autres villes de la région, des années de stagnation. Mais la nouvelle administration du maire Raymond entend bien insuffler un nouvel esprit dans la façon de voir et de faire les choses.

Les édiles municipaux ne veulent pas regarder en arrière dans le but de se pencher en pleurant sur leurs difficultés ou de se replier sur eux-mêmes. Si on regarde en arrière, c'est plutôt pour se rappeler que Cowansville, il n'y a pas si longtemps, a connu le succès.

C'est en partant de ce fait que les autorités actuelles voient l'avenir. Leur optimisme repose donc sur quelque chose de solide.

Comme nous le mentionnions précédemment, l'action de la nouvelle administration semble se faire attendre, selon certains. Il faudrait plutôt voir, dans ce retard apparent à agir, un souci de planification, un souci de ne rien oublier, un souci de bien faire, quoi...

Bien sûr, la ville de Cowansville est en retard, sur plusieurs plans. Il suffit de reprendre le rapport rendu public, il y a quelques jours seulement, par la Commission industrielle Cowansville-Bromont, pour se rendre à l'évidence que le travail est énorme en ce qui a trait à la revalorisation de l'industrie hôtelière et de restauration.

Pour 1976, l'année olympique, c'est trop tard!

Doit-on blâmer l'administration municipale pour ne pas s'en être occupé à temps? A notre avis, il serait inutile de revenir sur les administrations passées; il est trop tard. Quant à l'administration actuelle, celle du maire Rosaire Raymond, il est trop tôt pour la juger dans ses actes.

Le plus que l'on puisse faire est de juger cette administration encore jeune sur ses intentions. Pour l'instant, elles nous incitent à beaucoup d'espoir. Du moins devrait-il en être ainsi pour les Cowansvillois. Que ces derniers aient confiance en leurs dirigeants et dans le potentiel de leur ville; les autres, les investisseurs, par exemple, se laisseront probablement influencer.

Jusqu'à maintenant, les autorités municipales de Cowansville ont fait le point sur la situation qui prévaut à Cowansville. Il ne faudrait pas conclure trop rapidement et s'imaginer que cette situation est catastrophique et désespérée.

On s'est d'abord rendu compte des problèmes à affronter et à solutionner. Partant de cette prise de conscience, il fallait dresser un inventaire des équipements physiques et des services que la ville de Cowansville pouvait offrir.

Il fallait d'abord commencer par le commencement, comme on dit, et c'est ce qui a été fait à Cowansville depuis les dernières élections municipales. La première étape était donc franchie: nous savions ce que nous avions; nous savions ce qui nous manquait. Nous savions ce qu'il fallait faire.

La deuxième étape est maintenant là. Dès le début de la présente année, on s'en souvient, le maire Rosaire Raymond brossait un tableau réaliste de la situation cowansvilloise en dressant les priorités auxquelles lui et ses collègues du conseil municipal entendent s'attaquer.

A Cowansville, on peut déjà dire que "c'est reparti"!

La ville est ouverte à tout investissement; les dirigeants sont ouverts à toute participation au développement de la ville. Tous ceux qui veulent contribuer à façonner le nouveau visage de Cowansville sont les bienvenus.

Si on réussit à se mettre dans la tête que Cowansville est une ville neuve à développer, les avantages sont nombreux. Si on réussit à se mettre dans la tête (ce ne devrait pas être tellement difficile) que Cowansville est à l'aube d'un temps nouveau, l'avenir s'y présente ensoleillé.

Industriels, commerçants, restaurateurs, hôteliers et qui encore, la place est ouverte. A vous de jouer... Pour le reste, on en fait notre affaire!

Jean Naud

La Cité de Cowansville

COWANSVILLE reconnu par son dynamisme, offre à tous ses citoyens les avantages des grands centres. Son avant-gardisme en fait le pôle d'attraction de la région et son avenir prometteur est envié de plusieurs.



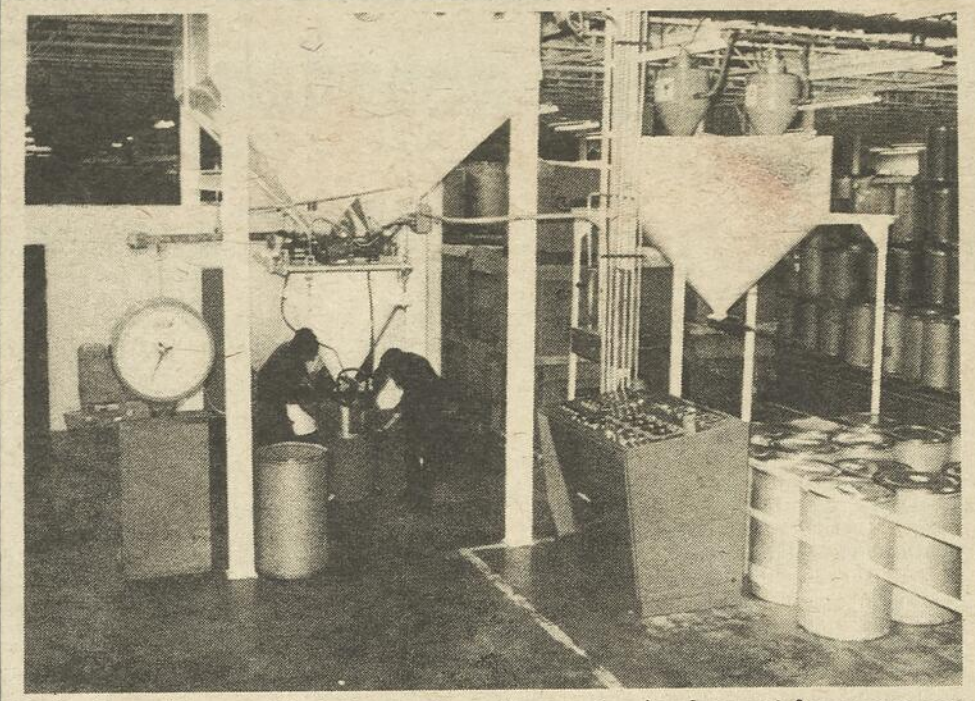
M. ROSAIRE RAYMOND,
maire de Cowansville

LE CONSEIL MUNICIPAL DE
COWANSVILLE

Jean Leduc, Gérant municipal
C.E. Comeau, Trésorier
Me Gérard Turmel, Aviseur légal
Georges Bernier, Greffier

CONSEILLERS

ARMAND BEAUREGARD
ROBERT A. BARKER
JEAN-PAUL SIROIS
Dr. CLAUDE BRETON
PIERRE BEAUDRY
ROGER SURPRENANT



Salle des mélanges. C'est dans cette salle que les poudres qui formeront une fois injectées et chauffées dans les moules les contenants Tupperware, sont dosées et mélangées automatiquement. On voit ici un des spécialistes à l'oeuvre devant son tableau de contrôle.

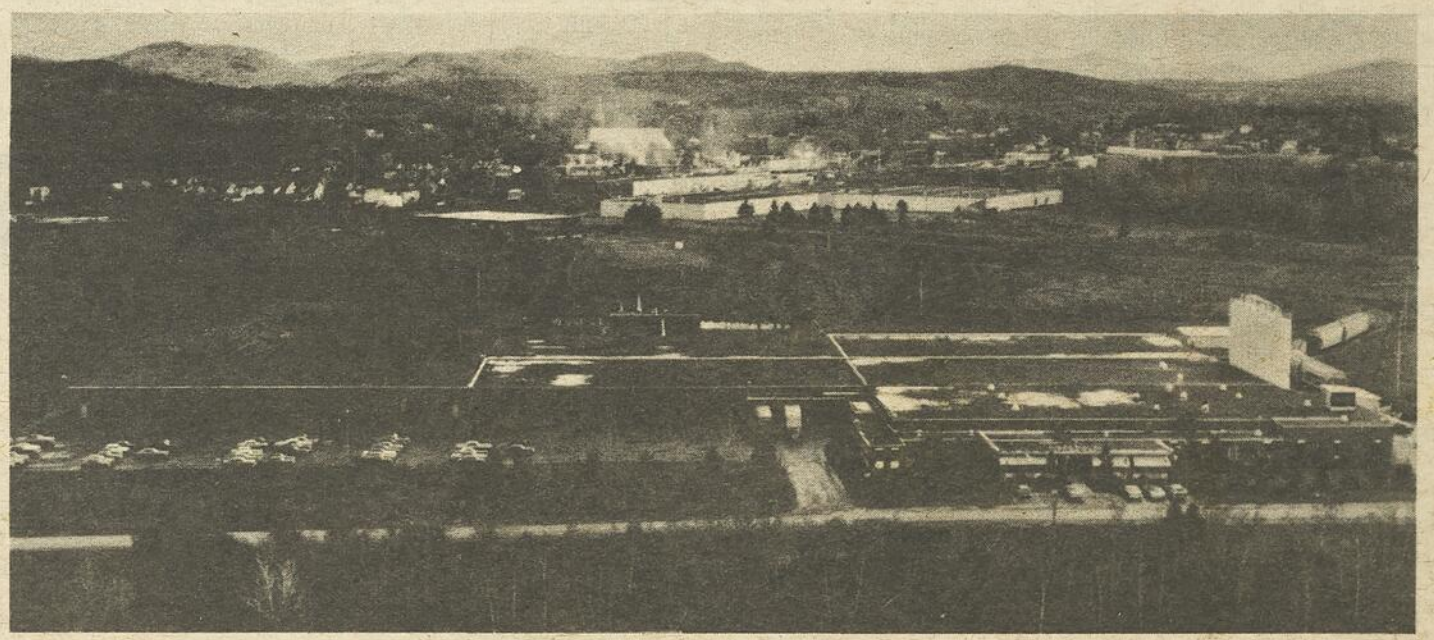


Dans ce vaste atelier de Cowansville, on retrouve les moules à injections de Tupperware les plus diversifiés, allant du plus petit au plus grand contenant hermétique qui soit.

SEALS IN A WORLD OF FRESHNESS

TUPPERWARE

HOME PARTIES
COWANSVILLE, QUEBEC



Extérieur de l'usine



Un adieu. Un grand départ. Après les multiples opérations de production, les morceaux sont acheminés par des convoyeurs à l'empaquetage. C'est dans cette vaste salle qu'une armée de jeunes filles s'affairent à la mise en boîte des produits Tupperware fabriqués à Cowansville. De là, ils ne reverront la lumière du jour que pour être livrés à la consommation. Bon voyage...

(Photos Jeannot Petit)

